

États financiers consolidés de

QUÉBECOR INC.

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

QUÉBECOR INC.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

Rapport de la direction relatif aux états financiers consolidés

Rapport des auditeurs indépendants

États financiers consolidés

États consolidés des résultats	1
États consolidés du résultat global	2
États consolidés des capitaux propres	3
États consolidés des flux de trésorerie	4
Bilans consolidés	6
Information sectorielle	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés	11

RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les présents états financiers consolidés de Québecor inc. sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Québecor inc.

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Afin d'assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers consolidés, la direction de la Société ainsi que les directions de ses filiales se sont dotées de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme d'audit interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers consolidés, que les biens de la Société sont correctement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers, surtout par l'entremise de son comité d'audit formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité d'audit revoit les états financiers consolidés annuels et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité d'audit rencontre la direction ainsi que les auditeurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et de présentation de l'information financière, et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. L'auditeur nommé par les actionnaires peut à son gré rencontrer le comité d'audit, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers consolidés ont été audités par l'auditeur nommé par les actionnaires dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,



Pierre Karl Péladeau

Le vice-président principal et
chef de la direction financière,



Jean-François Pruneau

Montréal, Canada

Le 13 mars 2018

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de
Québecor inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Québecor inc., qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2017 et 2016 et les états consolidés des résultats, du résultat global, des capitaux propres et des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016, ainsi qu'un résumé des principales conventions comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des conventions comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Québecor inc. aux 31 décembre 2017 et 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2017 et 2016 conformément aux Normes internationales d'information financière.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada

Le 13 mars 2018

¹ FCPA auditeur, FCA, permis de comptabilité publique n° A107913

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	Note	2017	2016
Revenus	2	4 122,4	4 016,6
Coûts liés au personnel	3	712,1	714,8
Achats de biens et services	3	1 816,9	1 807,7
Amortissement		712,4	653,0
Frais financiers	4	309,0	328,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	199,8	70,3
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments	6	17,2	28,0
Gain sur vente de licences de spectre	7	(330,9)	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	8	43,8	40,9
Perte sur refinancement de dettes	9	15,6	7,3
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice		626,5	366,6
Impôts sur le bénéfice (recouvrement) :			
Exigibles	10	8,8	158,2
Différés	10	129,2	(40,4)
		138,0	117,8
Bénéfice lié aux activités poursuivies		488,5	248,8
Bénéfice lié aux activités abandonnées		14,6	–
Bénéfice net		503,1	248,8
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux			
Actionnaires		357,8	194,7
Participations ne donnant pas le contrôle		130,7	54,1
Bénéfice net attribuable aux			
Actionnaires		369,7	194,7
Participations ne donnant pas le contrôle		133,4	54,1
Résultat par action attribuable aux actionnaires	11		
De base :			
Tiré des activités poursuivies		1,48	0,80
Tiré des activités abandonnées		0,05	–
Bénéfice net		1,53	0,80
Dilué :			
Tiré des activités poursuivies		1,47	0,79
Tiré des activités abandonnées		0,05	–
Bénéfice net		1,52	0,79
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)		241,8	244,6
Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)		242,1	245,4

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016
(en millions de dollars canadiens)

	Note	2017	2016
Bénéfice lié aux activités poursuivies		488,5 \$	248,8 \$
Autres éléments du résultat global liés aux activités poursuivies :			
Éléments pouvant être reclassés aux résultats :			
Couvertures de flux de trésorerie :			
Gain (perte) sur évaluation des instruments financiers dérivés		43,7	(30,9)
Impôts différés		28,0	15,9
Éléments qui ne seront pas reclassés aux résultats :			
Régimes à prestations définies :			
(Perte) gain sur réévaluation	31	(3,8)	32,8
Impôts différés		1,0	(8,8)
		68,9	9,0
Résultat global lié aux activités poursuivies		557,4	257,8
Bénéfice lié aux activités abandonnées		14,6	–
Résultat global		572,0 \$	257,8 \$
Résultat global lié aux activités poursuivies attribuable aux			
Actionnaires		413,6 \$	199,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		143,8	58,0
Résultat global attribuable aux			
Actionnaires		425,5 \$	199,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		146,5	58,0

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

	Capitaux propres attribuables aux actionnaires				Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital-actions (note 24)	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat global (note 26)		
Solde au						
31 décembre 2015	325,6 \$	2,3 \$	82,2 \$	(111,2) \$	353,1 \$	652,0 \$
Bénéfice net	–	–	194,7	–	54,1	248,8
Autres éléments du résultat global	–	–	–	5,1	3,9	9,0
Dividendes ou distributions	–	–	(20,8)	–	(19,1)	(39,9)
Rachat d'actions catégorie B	(2,3)	–	(20,4)	–	–	(22,7)
Solde au						
31 décembre 2016	323,3	2,3	235,7	(106,1)	392,0	847,2
Bénéfice net	–	–	369,7	–	133,4	503,1
Autres éléments du résultat global	–	–	–	55,8	13,1	68,9
Émission d'actions catégorie B	1,1	1,2	–	–	–	2,3
Dividendes ou distributions	–	–	(25,3)	–	(18,7)	(44,0)
Rachat d'actions catégorie B	(10,5)	–	(117,0)	–	–	(127,5)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle (note 12)	–	–	(26,6)	(0,4)	(16,9)	(43,9)
Solde au						
31 décembre 2017	313,9 \$	3,5 \$	436,5 \$	(50,7) \$	502,9 \$	1 206,1 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2017	2016
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice lié aux activités poursuivies		488,5	248,8
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations	15	607,6	555,1
Amortissement des actifs incorporels	16	104,8	97,9
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers	5	199,8	70,3
Gain sur vente de licences de spectre	7	(330,9)	–
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs	8	43,8	40,9
Perte sur refinancement de dettes	9	15,6	7,3
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	4	7,1	7,1
Impôts différés	10	129,2	(40,4)
Autres		4,1	3,2
		1 269,6	990,2
Variation nette hors caisse liée aux activités d'exploitation		(98,5)	122,8
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies		1 171,1	1 113,0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle	12	(43,9)	–
Acquisitions d'entreprises	12	(5,8)	(119,5)
Dispositions d'entreprises		–	3,0
Acquisitions d'immobilisations	15	(605,6)	(707,8)
Acquisitions d'actifs incorporels	16	(141,9)	(139,8)
Produit de l'aliénation d'éléments d'actif	7	620,7	4,3
Autres		(10,6)	12,6
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies		(187,1)	(947,2)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation nette des emprunts bancaires		(18,1)	(15,4)
Variation nette des facilités de crédit renouvelable		(33,7)	(64,5)
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	21	844,0	–
Remboursement de la dette à long terme	9	(695,6)	(20,0)
Remboursement des débentures convertibles	22	(95,2)	–
Règlement de contrats de couverture		16,6	0,4
Émission d'actions catégorie B	24	1,1	–
Rachat d'actions catégorie B	24	(127,5)	(22,7)
Dividendes		(25,3)	(20,8)
Dividendes ou distributions payés aux participations ne donnant pas le contrôle		(18,7)	(19,1)
Flux de trésorerie utilisés pour les activités de financement poursuivies		(152,4)	(162,1)
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies		831,6	3,7

QUÉBECOR INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2017	2016
Variation nette des espèces et quasi-espèces provenant des activités poursuivies		831,6	3,7
Flux de trésorerie générés par les activités abandonnées		11,0	–
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice		22,3	18,6
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice		864,9	22,3

Information additionnelle sur les états consolidés des flux de trésorerie

Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit

Espèces		863,2	21,5
Quasi-espèces		1,7	0,8
		864,9	22,3

Variations hors caisse des actifs et passifs d'exploitation

(exclusion faite de l'incidence des acquisitions et dispositions d'entreprises)

Débiteurs		(17,9)	(34,5)
Stocks		(3,2)	24,7
Créditeurs, charges à payer et provisions		(25,7)	40,9
Impôts sur le bénéfice		(44,8)	51,4
Revenus différés		(1,7)	14,0
Régimes à prestations définies		6,8	10,0
Autres		(12,0)	16,3
		(98,5)	122,8

Activités d'investissement hors caisse

Variation nette des acquisitions d'immobilisations et d'actifs incorporels financées par des créditeurs

		21,8	(6,2)
--	--	------	-------

Intérêts et impôts présentés dans les activités d'exploitation

Intérêts payés en espèces		292,9	308,6
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)		58,7	104,4

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2017 et 2016

(en millions de dollars canadiens)

	Note	2017	2016
Actif			
Actif à court terme			
Espèces et quasi-espèces		864,9	22,3
Débiteurs	13	543,4	525,4
Impôts sur le bénéfice		29,3	6,9
Stocks	14	188,1	183,3
Frais payés d'avance		63,9	53,0
		1 689,6	790,9
Actif à long terme			
Immobilisations	15	3 594,6	3 605,1
Actifs incorporels	16	983,1	1 224,0
Écart d'acquisition	17	2 695,8	2 725,4
Instruments financiers dérivés	29	591,8	809,0
Impôts différés	10	33,2	16,0
Autres éléments d'actif	18	97,7	91,9
		7 996,2	8 471,4
Total de l'actif		9 685,8	9 262,3

QUÉBECOR INC.

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

31 décembre 2017 et 2016
(en millions de dollars canadiens)

	Note	2017	2016
Passif et capitaux propres			
Passif à court terme			
Emprunts bancaires		0,8 \$	18,9 \$
Créditeurs et charges à payer	19	738,7	705,9
Provisions	20	25,4	69,3
Revenus différés		346,8	339,7
Impôts sur le bénéfice		13,3	35,2
Déventures convertibles	22	450,0	–
Dérivés incorporés liés aux déventures convertibles	22	442,2	–
Tranche à court terme de la dette à long terme	21	20,4	51,8
		2 037,6	1 220,8
Passif à long terme			
Dette à long terme	21	5 516,2	5 616,9
Instruments financiers dérivés	29	34,1	0,3
Déventures convertibles	22	–	500,0
Autres éléments de passif	23	215,8	516,2
Impôts différés	10	676,0	560,9
		6 442,1	7 194,3
Capitaux propres			
Capital-actions	24	313,9	323,3
Surplus d'apport		3,5	2,3
Bénéfices non répartis		436,5	235,7
Cumul des autres éléments du résultat global	26	(50,7)	(106,1)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		703,2	455,2
Participations ne donnant pas le contrôle		502,9	392,0
		1 206,1	847,2
Engagements et éventualités	20, 27		
Garanties	28		
Total du passif et des capitaux propres		9 685,8 \$	9 262,3 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Le 13 mars 2018, le conseil d'administration a approuvé les états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016.

Au nom du conseil d'administration,



Le très honorable Brian Mulroney, C.P., C.C., LL.D.,
président du conseil



Jean La Couture,
administrateur

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016
(en millions de dollars canadiens)

Québecor inc. (« Québecor » ou la « Société ») est constituée en vertu des lois du Québec. À moins d'avis contraire, les références à Québecor ou la Société désignent Québecor inc. et ses filiales et les références à Québecor Média inc. (« Québecor Média ») désignent Québecor Média inc. et ses filiales. Le siège social de la Société est situé au 612 rue Saint-Jacques, Montréal (Québec), Canada. Québecor est une société de gestion détenant des participations dans Québecor Média et dans les filiales contrôlées par Québecor Média. Les pourcentages de droits de vote et de participations économiques dans Québecor Média et ses principales filiales se détaillent comme suit :

	% droits de vote	% économique
Québecor Média inc.	81,5 %	81,5 %
Participation de Québecor Média inc. dans ses principales filiales		
Vidéotron Itée	100,0 %	100,0 %
Groupe TVA inc.	99,9 %	68,4 %
MédiaQMI inc.	100,0 %	100,0 %
QMI Spectacles inc.	100,0 %	100,0 %

La Société exerce ses activités par l'entremise de ses filiales dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, Sports et divertissement. Le secteur Télécommunications offre des services de télédistribution, d'accès Internet, de solutions d'affaires (y compris des centres de données), de téléphonie par câble et mobile et d'un service de vidéo sur demande par abonnement au Canada et est actif dans la location de films, de produits télévisuels et de jeux vidéo grâce à son service de vidéo sur demande et ses magasins de location de vidéo. Les activités du secteur Média au Québec englobent l'exploitation d'un réseau de télévision généraliste et des services de télévision spécialisée, des services de location de studios et d'équipements ainsi que des services de postproduction dans l'industrie du cinéma et de la télévision, l'impression, l'édition et la distribution de journaux quotidiens, l'exploitation de portails et de sites Internet spécialisés, l'édition et la distribution de magazines, la distribution de films et une entreprise d'affichage extérieur. Les activités du secteur Sports et divertissement au Québec comprennent l'exploitation et la gestion du Centre Vidéotron à Québec, la production de spectacles, la gestion d'événements sportifs et culturels, l'édition et la distribution de livres, la distribution et la production de musique ainsi que l'exploitation de deux équipes de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

En 2017, la Société a modifié sa structure organisationnelle et, par conséquent, ses activités d'édition et de distribution de livres ainsi que ses activités de distribution et de production de musique, qui étaient auparavant présentées dans le secteur Média, sont maintenant présentées dans le secteur Sports et divertissement. Les chiffres des périodes antérieures présentées dans l'information sectorielle de la Société ont été retraités pour refléter ces changements.

Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de mise en marché différentes. Les conventions comptables de chacun des secteurs sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés. Les revenus de chaque secteur comprennent les revenus tirés des ventes à des tiers et des ventes intersectorielles. Les transactions entre les secteurs sont évaluées à la valeur d'échange entre les parties.

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016
(en millions de dollars canadiens)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sment	Siège social et inter- sectoriels	Total 2017
Revenus	3 285,1 \$	769,9 \$	181,3 \$	(113,9) \$	4 122,4 \$
Coûts liés au personnel	388,8	232,0	37,6	53,7	712,1
Achats de biens et services	1 362,3	468,6	137,5	(151,5)	1 816,9
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 534,0	69,3	6,2	(16,1)	1 593,4
Amortissement					712,4
Frais financiers					309,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					199,8
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					17,2
Gain sur vente de licences de spectre					(330,9)
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					43,8
Perte sur refinancement de dettes					15,6
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					626,5 \$
Acquisitions d'immobilisations	574,4 \$	29,4 \$	1,3 \$	0,5 \$	605,6 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	132,3	3,3	4,3	2,0	141,9

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016
(en millions de dollars canadiens)

	Télécommu- nications	Média	Sports et divertis- sement	Siège social et inter- sectoriels	Total
					2016
Revenus	3 151,8 \$	789,2 \$	185,0 \$	(109,4) \$	4 016,6 \$
Coûts liés au personnel	379,7	242,4	38,3	54,4	714,8
Achats de biens et services	1 322,7	492,9	144,4	(152,3)	1 807,7
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹	1 449,4	53,9	2,3	(11,5)	1 494,1
Amortissement					653,0
Frais financiers					328,0
Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers					70,3
Restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments					28,0
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs					40,9
Perte sur refinancement de dettes					7,3
Bénéfice avant impôts sur le bénéfice					366,6 \$
Acquisitions d'immobilisations	666,8 \$	37,2 \$	3,5 \$	0,3 \$	707,8 \$
Acquisitions d'actifs incorporels	125,6	7,5	3,5	3,2	139,8

¹ Le chef de la direction utilise le bénéfice d'exploitation ajusté comme mesure du profit pour évaluer le rendement de chaque secteur. Le bénéfice d'exploitation ajusté est une mesure non normalisée selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et est définie comme étant le bénéfice net avant amortissement, frais financiers, perte sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, litiges et autres éléments, gain sur vente de licences de spectre, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'autres actifs, perte sur refinancement de dettes, impôts sur le bénéfice et bénéfice lié aux activités abandonnées.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux IFRS, telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers (note 1 j) et 1 v)), du passif lié à la rémunération à base d'actions (note 1 t)) et du passif net au titre des prestations définies (note 1 u)), et sont présentés en dollars canadiens (« dollars CA »), monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »).

Les chiffres correspondants pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.

b) Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ses filiales. Tous les soldes et opérations intersociétés sont éliminés lors de la consolidation.

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. La Société exerce le contrôle d'une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur l'entité.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans l'actif net et les résultats des filiales consolidées sont présentées séparément de la participation de la Société. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres d'une filiale se composent du montant des participations ne donnant pas le contrôle calculé à la date originale du regroupement d'entreprises et leurs parts des variations des capitaux propres depuis cette date. Les changements dans les participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale qui n'entraînent pas la perte du contrôle par la Société sont comptabilisés comme des opérations portant sur les capitaux propres.

c) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie donnée en échange du contrôle de l'entreprise acquise à la date d'acquisition. Cette contrepartie peut être composée d'espèces, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis ou de paiements conditionnels futurs. Les actifs identifiables repris et les passifs assumés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les dépenses engagées pour l'acquisition et l'intégration de l'entreprise acquise sont comptabilisées en charges et sont incluses dans les autres éléments dans les états consolidés des résultats.

Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les bilans consolidés dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires, et sont initialement évaluées à leur juste valeur.

d) Conversion de devises

Les transactions conclues en devises sont converties en monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes de change sur la conversion des actifs et passifs libellés en devises sont inclus dans les frais financiers ou dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Comptabilisation des revenus

La Société comptabilise ses revenus d'exploitation quand les critères suivants sont respectés :

- le montant des revenus peut être évalué de façon fiable ;
- la réception des avantages économiques liés à la transaction est probable ;
- les dépenses engagées ou à être engagées en regard de la transaction peuvent être évaluées de façon fiable ;
- l'état d'achèvement des travaux peut être évalué de façon fiable lorsque des services sont rendus ; et
- les risques importants et avantages découlant de la propriété, y compris le contrôle effectif, sont transférés à l'acheteur lorsque des biens sont vendus.

Au moment de la facturation, la portion du revenu non réalisé est portée au poste « Revenus différés ».

Télécommunications

Le secteur Télécommunications fournit des services conformément à des accords à prestations multiples comportant deux unités de comptabilisation distinctes : une unité pour les services aux abonnés (câblodistribution, accès Internet, téléphonie par câble ou mobile et service de vidéo sur demande par abonnement, y compris les frais de branchement et la location d'équipement), et une autre unité pour la vente d'équipements aux abonnés. Les composantes des accords à prestations multiples sont comptabilisées de manière distincte pour autant que les éléments fournis aient une valeur intrinsèque pour les clients et que la juste valeur de tout élément non fourni puisse être déterminée de manière objective et fiable. La contrepartie des accords est répartie entre les unités de comptabilisation en fonction de leur juste valeur respective.

Le secteur Télécommunications comptabilise les revenus relatifs à chacune de ses activités principales de la façon suivante :

- Les revenus d'exploitation tirés des services aux abonnés, tels que la câblodistribution, l'accès Internet, la téléphonie par câble et mobile ainsi que le service de vidéo sur demande par abonnement, sont comptabilisés lorsque les services sont fournis. Les offres promotionnelles et les rabais sont comptabilisés en réduction des revenus du service visé.
- Les revenus provenant de la vente d'équipements aux abonnés et leurs coûts sont comptabilisés aux résultats au moment de la livraison. Les offres promotionnelles liées aux équipements, à l'exception des appareils mobiles, sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements afférentes lors de la livraison, tandis que les offres promotionnelles liées aux appareils mobiles sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements lors de l'activation.
- Les revenus d'exploitation liés aux contrats de service sont comptabilisés aux résultats sur une base linéaire sur la durée des contrats spécifiques, qui représente la période au cours de laquelle les services sont fournis.
- Les revenus provenant des frais de branchement à la câblodistribution sont différés et comptabilisés aux résultats sur la durée moyenne estimée de la période au cours de laquelle il est prévu que les abonnés demeureront branchés au réseau. Les coûts directs et différentiels liés aux frais de branchement à la câblodistribution d'un montant n'excédant pas les revenus sont différés et comptabilisés comme charges d'exploitation sur la même période. Les coûts excédant les revenus correspondants sont immédiatement comptabilisés aux résultats.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

e) Comptabilisation des revenus (suite)

Média

Le secteur Média comptabilise les revenus relatifs à chacune de ses activités principales de la façon suivante :

- Les revenus publicitaires sont comptabilisés lorsque la publicité est mise en ondes à la télévision, publiée dans les journaux ou magazines ou affichée sur les propriétés numériques ou abribus.
- Les revenus des abonnements à des chaînes spécialisées ou à des publications en ligne sont comptabilisés sur une base mensuelle lorsque le service est fourni ou sur la durée de l'abonnement.
- Les revenus tirés de la vente ou de la distribution de journaux et de magazines sont comptabilisés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours.
- Les revenus de location de studios et d'équipements sont comptabilisés sur la période de location.
- Les revenus provenant des services spécialisés de cinéma et de télévision sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

Sports et divertissement

Le secteur Sports et divertissement comptabilise les revenus relatifs à chacune de ses activités principales de la façon suivante :

- Les revenus tirés de la vente ou de la distribution de livres et de produits de divertissement sont comptabilisés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours.
- Les revenus tirés de la location ainsi que de la vente de billets (y compris la vente de billets de saison), d'aliments et de boissons sont comptabilisés lorsque les événements ont lieu et/ou les biens vendus, selon le cas.
- Les revenus tirés de la location de loges sont comptabilisés uniformément sur la période prévue de l'entente.
- Les revenus tirés de la vente de publicité, sous la forme d'affichage événementiel ou de commandites, sont comptabilisés uniformément sur la durée de l'entente.
- Les revenus provenant de la gestion d'événements sportifs et culturels sont comptabilisés lorsque les services sont fournis.

f) Dépréciation d'actifs

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie séparément identifiables sont générées. À chaque date de bilan, la Société revoit si des événements ou des circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs à long terme ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable. L'écart d'acquisition, les actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée et les actifs incorporels non encore disponibles pour utilisation sont soumis à un test de dépréciation à chaque exercice et lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été attribué, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le plus élevé de la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de sortie, et de la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de sortie représente le montant, déduction faite des coûts de disposition, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la vente de l'actif lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

f) Dépréciation d'actifs (suite)

Une charge de dépréciation est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un écart d'acquisition a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, l'écart d'acquisition correspondant est déprécié en premier. Tout excédent de perte de valeur est comptabilisé et attribué aux actifs dans l'UGT en proportion de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT.

Une charge de dépréciation comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs à long terme ayant des durées d'utilité déterminées et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf pour l'écart d'acquisition, peut être renversée dans l'état consolidé des résultats dans la mesure où la valeur comptable qui en résulte n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune charge de dépréciation n'avait été comptabilisée au cours des périodes antérieures.

g) Contrats-échanges

Dans le cours normal des activités, la Société offre principalement de la publicité en échange de biens et services. Les revenus ainsi tirés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et services fournis.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé un montant de 12,2 M\$ au titre de contrats-échanges (11,7 M\$ en 2016).

h) Impôts sur le bénéfice

Les impôts exigibles sont comptabilisés sur la base des montants qui sont prévus être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et les réglementations fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont comptabilisés en utilisant la méthode axée sur le bilan. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont comptabilisés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts différés sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur sur les éléments d'actif et de passif d'impôts différés est comptabilisée aux résultats dans la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôts différés est comptabilisé initialement quand il est probable que le bénéfice imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et peut être réduit ultérieurement, si nécessaire, au montant qui est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou un revenu d'impôts différés est comptabilisé dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où il se rattache à des éléments comptabilisés dans le résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la même période ou à une période différente.

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dû à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation afférente sont en changement continu. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société comptabilise un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

i) Contrats de location

Les actifs sous contrat de location sont classés au début du contrat de location en tant que i) contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location-exploitation pour tous les autres contrats de location.

Les paiements en vertu des contrats de location-exploitation sont comptabilisés dans l'état consolidé des résultats sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est reporté et comptabilisé uniformément sur la durée du contrat de location.

j) Instruments financiers

Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, prêts et créances ou comme autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers pour les périodes subséquentes dépend de leur classement. La Société a classé ses instruments financiers (exception faite de ses instruments financiers dérivés) comme suit :

Détenus à des fins de transaction	Prêts et créances	Disponibles à la vente	Autres passifs financiers
<ul style="list-style-type: none">• Espèces et quasi-espèces• Emprunts bancaires• Débentures échangeables inclus dans « Autres éléments de passif »	<ul style="list-style-type: none">• Débiteurs• Prêts et autres créances à long terme inclus dans « Autres éléments d'actif »	<ul style="list-style-type: none">• Autres placements de portefeuille inclus dans « Autres éléments d'actif »	<ul style="list-style-type: none">• Créiteurs et charges à payer• Dette à long terme• Débentures convertibles• Autres passifs financiers à long terme inclus dans « Autres éléments de passif »

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif et que la juste valeur ne peut pas être étayée de façon suffisamment fiable, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat global. Les actifs financiers classés comme prêts et créances ainsi que les passifs financiers classés comme « Autres passifs financiers » sont évalués initialement à la juste valeur et subséquemment au coût amorti en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif. Les passifs liés à des paiements éventuels futurs découlant de l'acquisition d'une entreprise et inclus dans « Autres passifs financiers » sont initialement comptabilisés à leur juste valeur au moment de l'acquisition et réévalués à leur juste valeur subséquemment. Ces variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats comme autres éléments.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Société utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer son risque lié aux variations des taux de change et d'intérêt. La Société ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la comptabilité de couverture, la Société documente toutes les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que la stratégie qui sous-tend l'utilisation des divers instruments de couverture et l'objectif de gestion du risque. De plus, la Société désigne ses instruments financiers dérivés comme couvertures de la juste valeur ou couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils se qualifient pour la comptabilité de couverture. Elle évalue l'efficacité des instruments financiers dérivés au moment de la mise en place de la couverture et de façon continue par la suite.

La Société a généralement recours aux divers instruments financiers dérivés suivants :

- La Société utilise des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change lié à des achats de stocks et d'équipements qu'elle prévoit faire en devises. La Société utilise aussi des contrats de change à terme compensatoires combinés à des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir le risque de change lié aux paiements de capital sur la dette libellée en devises. Ces contrats de change à terme sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.
- La Société conclut des swaps sur devises et taux d'intérêt pour couvrir i) le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital de ses dettes libellées en devises et (ou) ii) le risque de variation de la juste valeur sur certaines dettes découlant de la variation des taux d'intérêt. Les swaps sur devises et taux d'intérêt selon lesquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US ont été fixés en dollars CA tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux variable ou d'un taux fixe à un taux fixe sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Les swaps sur devises et taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsque les versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars US ont été fixés en dollars CA, tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable.
- La Société conclut des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque découlant de la variation des taux d'intérêt sur certaines dettes. Ces contrats de swaps exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont calculés. Ces swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou comme couvertures de flux de trésorerie lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux fixe.

Conformément à la comptabilité de couverture, la Société applique les conventions comptables suivantes :

- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture comptabilisées aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis aux résultats sur la durée de vie résiduelle de la relation de couverture initiale.
- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est immédiatement comptabilisée aux résultats. La tranche efficace de la couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat global est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

j) Instruments financiers (suite)

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

Les variations de la juste valeur des instruments financiers dérivés qui sont comptabilisées aux résultats sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les frais d'intérêt sur la dette à long terme couverte sont inscrits aux taux d'intérêt et de change de la couverture.

Les instruments financiers dérivés ne se qualifiant pas pour la comptabilité de couverture, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, tels que les options de règlement anticipé sur la dette à long terme, sont comptabilisés sur une base de juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur liées à ces instruments financiers dérivés sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats et sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers.

Les options de règlement anticipé sont comptabilisées séparément de la dette lorsque le prix d'exercice de l'option correspondante n'est pas approximativement égal au coût amorti de la dette.

k) Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

l) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

La Société peut se prévaloir de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films, ainsi que les produits musicaux et l'édition de magazines et de livres au Canada. De plus, la Société reçoit des crédits d'impôt liés principalement à ses activités de recherche et développement, activités d'édition et activités numériques. L'aide gouvernementale est comptabilisée à titre de revenus ou de réduction des frais connexes, qu'ils soient capitalisés et amortis ou passés à la dépense, au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées et lorsque la direction juge qu'elle a l'assurance raisonnable que les modalités de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

m) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent des placements hautement liquides, achetés trois mois ou moins avant leur échéance, et sont comptabilisés à leur juste valeur. Ces placements hautement liquides sont constitués d'acceptations bancaires et de dépôts à terme.

n) Comptes clients

Les comptes clients sont évalués à leur valeur nominale, déduction faite d'une provision pour créances douteuses et d'une provision pour retours sur ventes. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des comptes clients individuels sont radiés lorsque la direction estime qu'ils ne peuvent être recouverts.

o) Stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif ou selon la méthode du coût moyen. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, déduction faite des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le montant de la dépréciation des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette charge de dépréciation dans le passé n'existent plus.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

o) Stocks (suite)

En particulier, les stocks liés aux activités de télédiffusion, qui sont composés principalement d'émissions et de droits de diffusion et de distribution, sont comptabilisés comme suit :

i) Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de télédiffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liées à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux charges d'exploitation au moment de la diffusion.

ii) Droits de diffusion et de distribution

Les droits de diffusion, pour l'essentiel, correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. Les droits de distribution comprennent les coûts d'acquisition des droits de distribution des produits télévisuels et des films et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs. La Société comptabilise un stock au titre des droits acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits lorsque la période de diffusion ou de distribution débute et que les conditions suivantes sont respectées : a) le coût de la licence de chaque émission, film, série ou droit de diffuser un événement en direct est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) les émissions, films ou séries ont été acceptés ou l'événement en direct est diffusé conformément aux conditions du contrat d'acquisition des droits; c) les émissions, films ou séries sont disponibles pour distribution, première présentation ou télédiffusion ou lorsque l'événement en direct est diffusé.

Les montants payés pour des droits de diffusion et de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits payés d'avance.

Les droits de diffusion et de distribution sont classés dans les actifs à court ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion ou de distribution établie par la direction. Ces droits sont imputés aux charges d'exploitation lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode basée sur la façon dont les avantages économiques futurs liés à ces droits seront générés. Les droits de diffusion et de distribution à payer sont classés comme éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition de la licence.

Les estimations des revenus futurs, utilisées pour déterminer la valeur de réalisation nette des stocks liés à la diffusion ou à la distribution de produits télévisuels et de films, sont revues périodiquement par la direction et sont révisées au besoin. La valeur comptable des émissions réalisées et des productions en cours de réalisation, des droits de diffusion et des droits de distribution est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

p) Placements à long terme

Les placements dans des entreprises sur lesquelles la Société possède une influence notable sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la part des bénéfices d'exploitation dans l'entreprise associée est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. La valeur comptable d'un placement est réduite à sa juste valeur estimative s'il existe une preuve objective que le placement s'est déprécié.

q) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, lequel représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt sur le bénéfice s'y rapportant, ou les coûts de construction, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts relatifs aux programmes de construction des réseaux filaire et mobile comprennent le matériel, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects connexes. Les projets en cours peuvent aussi être constitués de paiements anticipés sur des équipements en voie de construction effectués à des fournisseurs.

Le coût des immobilisations comprend également les coûts d'emprunt durant la phase de développement. Les dépenses, telles que les charges d'entretien et de réparation, sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Bâtiments et améliorations locatives	10 à 40 ans
Matériel et équipements	3 à 20 ans
Réseaux de télécommunications	3 à 20 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux immobilisations importantes. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

Les améliorations locatives sont amorties sur le moindre de la durée du bail ou de la durée d'utilité estimative.

La Société ne comptabilise pas d'obligation liée au démantèlement de ses réseaux de distribution par câble. Elle anticipe renouveler toutes ses ententes auprès des entreprises de services publics afin d'accéder à leurs structures dans le futur et, par conséquent, la date de mise hors service relative à ces actifs est si éloignée que la valeur actuelle des coûts de restauration est négligeable pour ces actifs. Une obligation liée au démantèlement d'équipements relatifs au réseau mobile est toutefois comptabilisée pour la location de sites.

Vidéotron Itée (« Vidéotron ») a conclu une entente visant l'exploitation d'un réseau LTE partagé au Québec et dans la région d'Ottawa.

r) Écart d'acquisition et actifs incorporels

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition découlant de l'acquisition d'une entreprise est évalué et comptabilisé comme étant l'excédent de la juste valeur de la contrepartie versée sur la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs assumés comptabilisés. Si la Société acquiert moins de 100 % des participations dans l'entreprise acquise à la date d'acquisition, l'écart d'acquisition attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est également comptabilisé à la juste valeur.

Aux fins du test de dépréciation, l'écart d'acquisition est attribué à une UGT à la date d'acquisition de l'entreprise (note 1 f)). L'attribution est effectuée en fonction de l'UGT ou du groupe d'UGT qui bénéficiera des synergies prévues de l'acquisition de l'entreprise.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

r) Écart d'acquisition et actifs incorporels (suite)

Actifs incorporels

Les licences de spectre sont comptabilisées au coût. Les licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amorties basé sur les faits suivants : i) la Société a l'intention de renouveler les licences de spectre et croit qu'il est probable qu'elles soient renouvelées par Innovation, Sciences et Développement économique Canada, ii) la Société possède la capacité financière et opérationnelle de renouveler ces licences de spectre, iii) actuellement, le contexte concurrentiel, juridique et réglementaire ne limite pas la durée d'utilité des licences de spectre, et iv) la Société ne prévoit aucune limite de période durant laquelle ces licences pourront générer des flux de trésorerie dans le futur.

Les licences de télédiffusion, les marques de commerce et les franchises sportives ont aussi une durée d'utilité indéterminée et ne sont pas amorties. Ces actifs incorporels sont comptabilisés au coût ou à leur juste valeur à la date d'acquisition s'ils sont acquis dans le cadre d'une acquisition d'entreprise.

Les logiciels sont comptabilisés au coût. En particulier, les actifs incorporels générés en interne, tels que les logiciels et le développement des sites Internet, sont essentiellement composés de coûts internes relatifs au développement de ces actifs pouvant être utilisés en interne ou pour fournir des services aux clients. Ces coûts sont capitalisés lorsque la phase de développement de l'application du logiciel commence. Les dépenses engagées avant cette phase sont comptabilisées en charges.

Les droits d'identification du Centre Vidéotron à Québec sont comptabilisés au coût.

Les relations clients acquises dans le cadre d'une acquisition d'entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Le coût des actifs incorporels comprend également les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, au développement ou à la production de l'actif incorporel durant la phase de développement.

Les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Éléments d'actif	Durée d'utilité estimative
Logiciels	3 à 7 ans
Droits d'identification	25 ans
Relations clients et autres	3 à 10 ans

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont révisées au moins une fois par année en ce qui a trait aux actifs incorporels importants. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

s) Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les coûts de restructuration, qui comprennent principalement des indemnités de départ, sont comptabilisés lorsque qu'un plan détaillé existe pour la restructuration et qu'une attente fondée a été créée chez les personnes concernées à l'effet que le plan sera mis en place tel que prévu.

Les provisions sont révisées à chaque date de bilan et les modifications aux estimations sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats dans l'exercice au cours duquel la réévaluation a lieu.

t) Rémunération à base d'actions

Les attributions à base d'actions à des employés qui prévoient le règlement en espèces, telles que les unités d'actions différées (« UAD ») et les unités d'actions liées à la performance (« UAP »), ou qui prévoient le règlement en espèces, au gré de l'employé, telles que les options d'achat d'actions, sont évaluées à la juste valeur et classées en tant que passif. Le coût de rémunération est comptabilisé à la dépense sur le délai d'acquisition des droits. Les variations de la juste valeur des attributions à base d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement du passif et du coût de rémunération

La juste valeur des UAD et des UAP est basée sur le cours de l'action afférente à la date d'évaluation. La juste valeur des attributions d'options d'achat d'actions est déterminée en suivant un modèle d'évaluation des options et en tenant compte des modalités de l'attribution. Les principales hypothèses sont décrites à la note 25.

u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

La Société offre à certains de ses employés des régimes de retraite à cotisations définies et des régimes de retraite à prestations définies.

i) Régimes de retraite à cotisations définies

Conformément à ses régimes de retraite à cotisations définies, la Société verse des cotisations fixes aux régimes de retraite des employés participants et n'a aucune obligation juridique ou implicite de payer des montants supplémentaires. Les obligations pour les contributions aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées à titre d'avantages sociaux dans les états consolidés des résultats lorsque les contributions deviennent exigibles.

ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite

Les coûts des régimes de retraite à prestations définies sont calculés selon des méthodes actuarielles et comptabilisés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées, qui comprend la meilleure estimation de la direction quant à l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. Les coûts des régimes de retraite à prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de coûts liés au personnel, comprennent principalement les éléments suivants :

- le coût des prestations au titre des services en échange des services rendus par les employés au cours de la période ;
- le coût au titre des services passés comptabilisé à la première des dates suivantes : a) lorsque le régime de retraite est modifié ou b) lorsque des coûts de restructuration sont comptabilisés ;
- le gain ou la perte sur compression ou règlement.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

u) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite (suite)

ii) Régimes de retraite à prestations définies et avantages complémentaires à la retraite (suite)

Les intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies comptabilisés dans les états consolidés des résultats, à titre de frais financiers, sont déterminés en multipliant le passif ou l'actif net au titre des prestations définies par le taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies.

Les réévaluations du passif ou de l'actif net au titre des prestations définies sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global et dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les réévaluations comprennent les éléments suivants :

- les gains et pertes actuariels résultant des changements dans les hypothèses actuarielles financières et démographiques utilisées pour déterminer l'obligation liée aux prestations définies ou résultant des ajustements sur les passifs liés à l'expérience ;
- la différence entre le rendement réel des actifs du régime et le revenu d'intérêt des actifs du régime anticipé compris dans le calcul des intérêts sur le passif ou l'actif net au titre des prestations définies ;
- les changements dans le plafonnement de l'actif net au titre des prestations définies ou dans l'exigence de financement minimal du passif.

Dans certains cas, la comptabilisation de l'actif net au titre des prestations définies est limitée à la valeur recouvrable, qui est fondée principalement sur la mesure dans laquelle la Société peut réduire unilatéralement les contributions futures au régime. De plus, un ajustement à l'actif net ou au passif net au titre des prestations définies peut être comptabilisé pour refléter l'obligation minimale de financement dans certains régimes de retraite de la Société.

La Société offre aussi à certains de ses employés à la retraite des rabais sur des services de télécommunication, une protection d'assurance vie, d'assurance maladie et d'assurance dentaire. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé en utilisant une méthode comptable similaire à celle des régimes de retraite à prestations définies. Les charges afférentes sont réglées par la Société à mesure qu'elles deviennent exigibles.

v) Débentures convertibles

Les débentures convertibles sont comptabilisées comme un passif financier et les attributs de prix de conversion plafond et plancher sont comptabilisés séparément comme des dérivés incorporés. Les dérivés incorporés sont évalués à la juste valeur et tout changement subséquent de la juste valeur est comptabilisé dans les états consolidés des résultats comme un gain ou une perte sur évaluation et conversion des instruments financiers.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Utilisation d'estimations et de jugements

La préparation des états financiers consolidés selon les IFRS exige que la direction ait recours à des estimations, des hypothèses et des jugements qui ont une incidence sur les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges, ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels. Bien que ces estimations soient basées sur les meilleures connaissances de la direction et l'information disponible à la date de l'évaluation, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les éléments importants suivants représentent les estimations les plus difficiles, subjectives ou complexes de la part de la direction :

i) Valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT

Lorsqu'un test de dépréciation est effectué sur un actif ou une UGT, la direction estime la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT en fonction de sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou de sa valeur d'utilité. Ces estimations sont basées sur des modèles d'évaluation qui requièrent l'utilisation d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs prévus, un taux d'actualisation avant impôts (CMPC) et un taux de croissance perpétuelle. Ces hypothèses ont un impact significatif sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans les états consolidés des résultats. Une description des hypothèses clés utilisées dans les tests de dépréciation de l'écart d'acquisition et une analyse de sensibilité des valeurs recouvrables sont présentées à la note 17.

ii) Juste valeur des instruments financiers dérivés, y compris les dérivés incorporés

Les instruments financiers dérivés doivent être comptabilisés à leur juste valeur déterminée au moyen de modèles d'évaluation sur la base d'un certain nombre d'hypothèses, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux de swap à la fin de la période, les cours de change et la prime liée au risque de défaillance de crédit. De plus, la juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles et aux options de règlement anticipé des dettes est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents. Ces hypothèses ont un impact significatif sur le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers comptabilisés dans les états consolidés des résultats, le gain ou la perte sur évaluation des instruments financiers comptabilisés dans les états consolidés du résultat global et la valeur comptable des instruments financiers dérivés dans les bilans consolidés. Une description des modèles d'évaluation utilisés et des analyses de sensibilité des hypothèses clés sont présentés à la note 29.

iii) Coûts et obligations liés aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires à la retraite

L'estimation des coûts et obligations des régimes de retraite à prestations définies est fondée sur un nombre d'hypothèses, telles que le taux d'actualisation, l'évolution future des niveaux de salaire, l'âge de départ à la retraite des employés, les coûts liés aux soins de santé et d'autres facteurs actuariels. Certaines de ces hypothèses peuvent avoir un impact significatif sur les coûts liés au personnel et sur les frais financiers comptabilisés dans les états consolidés des résultats, le gain ou la perte sur réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisés dans les états consolidés du résultat global et la valeur comptable des autres éléments d'actif ou de passif dans les bilans consolidés. Les hypothèses clés et analyses de sensibilité sur le taux d'actualisation sont présentées à la note 31.

iv) Provisions

La comptabilisation des provisions exige que la direction estime les paiements nécessaires pour éteindre l'obligation actuelle ou pour transférer cette obligation à une tierce partie à la date de l'évaluation. Notamment, une appréciation de la probabilité du dénouement des litiges et autres éventualités est aussi nécessaire. Une description des principales provisions, y compris l'appréciation de la direction sur l'impact potentiel du dénouement des litiges sur les états consolidés des résultats, est présentée à la note 20.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

w) Utilisation d'estimations et de jugements (suite)

Les éléments suivants représentent les jugements les plus importants de la direction, autres que ceux qui impliquent des estimations :

- i) Les durées d'utilité pour l'amortissement des actifs ayant une durée d'utilité déterminée

Pour chaque catégorie d'actifs ayant une durée d'utilité déterminée, la direction doit déterminer sur quelle période la Société prévoit consommer les avantages économiques futurs liés aux actifs. La détermination d'une durée d'utilité exige du jugement et a un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

- ii) La durée d'utilité indéterminée des licences de spectre

La direction a conclu que les licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée. Cette conclusion est basée sur une analyse de facteurs, tels que la capacité financière de la Société de renouveler les licences de spectre, le contexte concurrentiel, juridique et réglementaire et l'utilisation future prévue des licences de spectre. Par conséquent, la détermination que les licences de spectre ont une durée d'utilité indéterminée exige du jugement et pourrait avoir un impact sur la charge d'amortissement comptabilisée dans les états consolidés des résultats si la direction changeait sa conclusion dans le futur.

- iii) Détermination des UGT aux fins des tests de dépréciation

La détermination des UGT exige du jugement pour déterminer le niveau le plus bas pour lequel il y a des entrées de trésorerie séparément identifiables générées par le groupe d'actifs. Dans l'identification des actifs à regrouper dans une UGT, la Société considère, entre autres, l'offre de services combinés, le partage des infrastructures des réseaux de télécommunication et de télédiffusion, l'intégration des actifs médias, la proximité géographique, la similarité à l'exposition au risque du marché et l'importance. La détermination des UGT pourrait avoir un impact sur les résultats des tests de dépréciation et, selon le cas, sur la charge de dépréciation comptabilisée dans les états consolidés des résultats.

- iv) Détermination si des options de règlement anticipé ne sont pas étroitement liées à leur contrat de dette

Les options de règlement anticipé ne sont pas considérées comme étroitement liées à leur contrat de dette lorsque le prix d'exercice de l'option correspondante n'est pas approximativement égal au coût amorti de la dette. Par conséquent, le jugement est requis pour déterminer si une option de règlement anticipé n'est pas approximativement égale au coût amorti de la dette. Cette détermination pourrait avoir un impact significatif sur les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers comptabilisés dans les états consolidés des résultats.

- v) Interprétation des lois et règlements

L'interprétation des lois et règlements, y compris les règles fiscales, exige du jugement de la direction qui peut avoir un impact sur la comptabilisation de provisions pour litiges et des impôts sur le bénéfice dans les états financiers consolidés.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

x) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité

- i) L'IFRS 9 – *Instruments financiers* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le 1^{er} janvier 2018, la Société adoptera les nouvelles règles selon la norme IFRS 9 laquelle simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation dans l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un passif financier non dérivé, son classement et son évaluation ainsi qu'un nouveau modèle de comptabilité de couverture plus étroitement lié aux activités de gestion du risque prises par les entités.

La Société ne s'attend pas à ce que ses états financiers consolidés soient affectés de manière importante par l'adoption de la norme IFRS 9.

- ii) L'IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients* est applicable pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le 1^{er} janvier 2018, la Société adoptera sur une base rétrospective complète les nouvelles règles de l'IFRS 15 qui précise comment et quand une entité doit comptabiliser ses revenus et qui exige qu'elle divulgue davantage d'informations aux utilisateurs des états financiers. La norme fournit un modèle à cinq étapes fondé sur des principes à appliquer à tous les contrats avec les clients.

L'adoption de la norme IFRS 15 aura un impact important sur les états financiers consolidés, principalement dans le secteur Télécommunications, en ce qui a trait au moment de la comptabilisation de ses revenus, à la classification de ses revenus, ainsi qu'à la capitalisation des coûts, notamment les coûts liés à l'obtention d'un contrat et les frais de branchement.

Conformément à la norme IFRS 15, la contrepartie totale d'un contrat comportant des prestations multiples est attribuée à toutes les obligations de prestations prévues au contrat, en fonction du prix de vente spécifique de chaque obligation, et ce, sans être limitée par un montant non conditionnel. Le secteur Télécommunications fournit des appareils et des services de téléphonie mobile dans le cadre de contrats à prestations multiples et pour une période de temps fixe. Conformément à la norme IFRS 15, les offres promotionnelles liées à la vente d'appareils mobiles, qui étaient auparavant comptabilisées en réduction des ventes d'équipements lors de l'activation, seront maintenant considérées dans la contrepartie totale à répartir entre les obligations de prestations. L'adoption de la norme IFRS 15 se traduit, entre autres impacts, par une augmentation des revenus liés à la vente d'appareils et par une diminution des revenus du service de téléphonie mobile comptabilisés sur la durée du contrat. Le moment de la comptabilisation de ces revenus sera ainsi modifié sous la norme IFRS 15. Toutefois, le revenu total comptabilisé sur la durée du contrat pour l'ensemble des obligations de prestations du contrat demeura le même par rapport aux règles antérieures. La portion des revenus qui est constatée sans avoir été facturée sera présentée comme des actifs liés à des contrats dans les bilans consolidés. Tous les autres types de revenus ne seront pas affectés par l'adoption de l'IFRS 15.

De plus, conformément à la norme IFRS 15, certains coûts liés à l'obtention d'un contrat, principalement des commissions de vente, seront capitalisés et amortis en tant que frais d'exploitation sur la durée du contrat ou la durée au cours de laquelle il est prévu que le client demeure un client de la Société. Actuellement, ces frais sont comptabilisés en charges lorsqu'engagés. De même, la capitalisation des frais de branchement ne sera plus limitée aux revenus de branchement afférents comme selon les règles actuelles. Ces frais capitalisés seront inclus dans « Autres éléments d'actif » comme coûts de contrat dans le bilan consolidé.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

x) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité (suite)

ii) L'IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (suite)

L'adoption rétrospective de la norme IFRS 15 aura les impacts suivants sur les montants consolidés de 2017 et de 2016 :

États consolidés des résultats et du résultat global

Augmentation (diminution)	2017		2016	
Revenus	22,4	\$	52,5	\$
Achats de biens et services	(12,4)		(13,2)	
Charge d'impôts différés sur le bénéfice	9,2		17,4	
Bénéfice net et résultat global	25,6	\$	48,3	\$
Bénéfice net et résultat global attribuable aux :				
Actionnaires	20,8	\$	39,2	\$
Participations ne donnant pas le contrôle	4,8		9,1	
Résultat par action attribuable aux actionnaires	0,09	\$	0,16	\$

Bilans consolidés

Augmentation (diminution)	31 décembre 2017		31 décembre 2016	
Actifs liés à des contrats	183,6	\$	155,8	\$
Autres actifs	92,5		85,4	
Passif d'impôts différés	73,2		63,9	
Bénéfices non répartis	165,4		143,7	
Participations ne donnant pas le contrôle	37,5		33,6	

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

x) Nouvelles prises de position en matière de comptabilité (suite)

- iii) L'IFRS 16 – *Contrats de location* est applicable rétrospectivement pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, avec une application anticipée permise si l'IFRS 15 est appliquée au même moment que l'IFRS 16.

L'IFRS 16 établit les nouveaux principes pour la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location ainsi que les informations à fournir pour les deux parties impliquées au contrat. La norme comprend une méthode de comptabilisation unique pour les preneurs, sauf certaines exceptions. En particulier, les preneurs devront présenter la majorité de leurs contrats de location dans leurs bilans en comptabilisant des actifs liés au droit d'utilisation et les passifs financiers afférents.

Conformément à l'IFRS 16, la majorité des charges liées aux contrats de location seront comptabilisées aux résultats comme une dépense d'amortissement d'un actif lié au droit d'utilisation, accompagnée d'une charge financière sur le passif financier afférent à l'actif. Puisque les charges liées aux contrats de location-exploitation sont présentement comptabilisées dans les charges d'exploitation lorsqu'elles sont engagées, l'adoption de l'IFRS 16 modifiera le moment où celles-ci seront comptabilisées sur la durée de chaque contrat de location ainsi que le classement des dépenses dans l'état des résultats.

La Société prévoit que l'adoption de la norme IFRS 16 aura un impact important sur ses états financiers consolidés puisque tous les secteurs de la Société sont engagés dans plusieurs contrats de location à long terme pour l'utilisation de locaux ou d'équipements. Toutefois, les impacts sur les états financiers consolidés lors de l'adoption n'ont pas encore été mesurés.

2. REVENUS

La répartition des revenus entre les services rendus et les ventes de produits est la suivante :

	2017		2016	
Services rendus	3 792,7	\$	3 668,2	\$
Ventes de produits	329,7		348,4	
	4 122,4	\$	4 016,6	\$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

3. COÛTS LIÉS AU PERSONNEL ET ACHATS DE BIENS ET SERVICES

Les principales composantes se détaillent comme suit :

	2017	2016
Coûts liés au personnel	899,5 \$	898,1 \$
Moins les coûts liés au personnel capitalisés aux immobilisations et aux actifs incorporels	(187,4)	(183,3)
	712,1	714,8
Achats de biens et services :		
Redevances, droits et coûts de création	677,9	701,9
Coûts des produits vendus	373,7	352,4
Contrats de service	172,3	168,7
Frais de marketing, de tirage et de distribution	108,9	113,8
Dépenses liées aux bâtiments	93,8	87,0
Autres	390,3	383,9
	1 816,9	1 807,7
	2 529,0 \$	2 522,5 \$

4. FRAIS FINANCIERS

	2017	2016
Intérêts sur la dette à long terme et les débetures	299,4 \$	311,9 \$
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	7,1	7,1
Intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	6,3	7,2
(Gain) perte sur conversion des éléments monétaires à court terme libellés en devises	(2,0)	0,5
Autres	(1,8)	1,3
	309,0 \$	328,0 \$

5. PERTE SUR ÉVALUATION ET CONVERSION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	2017	2016
Perte sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	197,4 \$	68,2 \$
Perte sur la tranche inefficace des couvertures de la juste valeur	3,0	2,0
Perte sur la tranche inefficace des couvertures des flux de trésorerie	–	0,1
Gain sur les dérivés incorporés liés à la dette à long terme	(0,6)	(0,2)
Perte sur renversement des dérivés incorporés lors du remboursement de dettes	–	0,2
	199,8 \$	70,3 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

6. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, LITIGES ET AUTRES ÉLÉMENTS

En 2017, une charge nette de 17,2 M\$ a été comptabilisée relativement à diverses mesures de réduction des coûts à l'échelle de la Société, à la migration des abonnés aux services analogiques vers les services numériques dans le secteur Télécommunications et à des développements de certains litiges (charge nette de 28,0 M\$ en 2016).

7. GAIN SUR VENTE DE LICENCES DE SPECTRE

Le 20 juin 2017, Vidéotron a vendu à Rogers Communications Canada Inc. sa licence de spectre relative aux services sans fil évolués (« SSFE-1 ») dans la grande région de Toronto, pour une contrepartie en espèces de 184,2 M\$, conformément à l'option de transfert dont bénéficiait Vidéotron depuis 2013. La vente a entraîné un gain sur disposition de 87,8 M\$.

Le 24 juillet 2017, Vidéotron a vendu à Shaw Communications Inc. ses sept licences de spectre sans fil dans les bandes de 2500 MHz et de 700 MHz à l'extérieur du Québec, pour une contrepartie en espèces de 430,0 M\$. La vente a entraîné un gain sur disposition de 243,1 M\$.

Ces transactions ont entraîné la comptabilisation d'avantages fiscaux de 31,8 M\$, sur des pertes en capital d'années précédentes, dans l'état consolidé des résultats en 2017.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

8. DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET D'AUTRES ACTIFS

	2017	2016
Dépréciation de l'écart d'acquisition	30,0 \$	40,1 \$
Dépréciation des actifs incorporels	13,8	0,8
	43,8 \$	40,9 \$

2017

Au cours du troisième trimestre 2017, la Société a effectué un test de dépréciation sur son UGT Magazines en raison de la baisse continue qui affecte les revenus dans cette industrie. La Société a conclu que la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable de l'UGT Magazines et une charge de dépréciation de l'écart d'acquisition de 30,0 M\$ (y compris 1,5 M\$ sans incidence fiscale) et une charge de dépréciation des actifs incorporels de 12,4 M\$ (y compris 3,1 M\$ sans incidence fiscale) ont été comptabilisées.

Une charge de dépréciation des actifs incorporels de 1,4 M\$ a également été comptabilisée dans les autres secteurs en 2017.

2016

Au cours du troisième trimestre 2016, la Société a effectué un test de dépréciation sur son UGT Magazines en raison de la baisse continue qui affecte les revenus publicitaires dans cette industrie. La Société a conclu que la valeur recouvrable était inférieure à la valeur comptable de l'UGT Magazines et une charge de dépréciation de 40,1 M\$ (sans incidence fiscale) a été comptabilisée.

Une charge de dépréciation des actifs incorporels de 0,8 M\$ a également été comptabilisée dans les autres secteurs en 2016.

9. PERTE SUR REFINANCEMENT DE DETTES

2017

- Le 1^{er} mai 2017, Vidéotron a remboursé la totalité de ses billets de premier rang émis et en circulation d'un montant nominal de 125,0 M\$, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021, pour une contrepartie en espèces de 129,3 M\$.
- Le 1^{er} mai 2017, Québecor Média a remboursé la totalité de ses billets de premier rang émis et en circulation d'un montant nominal de 325,0 M\$, portant intérêt à un taux de 7,375 % et échéant le 15 janvier 2021, pour une contrepartie en espèces de 333,0 M\$.

Ces transactions ont entraîné une perte de 15,6 M\$ en 2017.

2016

- Le 2 décembre 2016, Vidéotron a émis un avis de remboursement de ses billets de premier rang émis et en circulation d'un montant nominal de 175,0 M\$, portant intérêt à un taux de 6,875 % et échéant le 15 juillet 2021. Le 5 janvier 2017, les billets de premier rang ont été remboursés pour une contrepartie en espèces de 181,0 M\$.

Cette transaction a entraîné une perte de 7,3 M\$ en 2016.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

10. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 26,8 % en 2017 (26,9 % en 2016) et les impôts sur le bénéfice à l'état consolidé des résultats :

	2017		2016	
Impôts sur le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	167,9	\$	98,6	\$
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Incidence fiscale de charges non déductibles, de revenus non imposables et des écarts entre les taux d'imposition courants et futurs	4,4		19,4	
Variation des avantages découlant de la comptabilisation des pertes fiscales courantes et d'années antérieures (note 7)	(34,4)		(0,5)	
Variation des soldes d'impôts différés liée à une modification des taux d'impôts pratiquement en vigueur	-		(6,7)	
Dépréciation de l'écart d'acquisition non déductible	0,4		10,8	
Autres	(0,3)		(3,8)	
Impôts sur le bénéfice	138,0	\$	117,8	\$

Les principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts différés de la Société et leurs impacts sur la charge d'impôts différés sont les suivants :

	Bilans consolidés		États consolidés des résultats	
	2017	2016	2017	2016
Reports de pertes prospectifs	90,4	103,8	13,4	1,8
Créditeurs, charges à payer, provisions et revenus différés	17,7	20,6	2,9	(6,0)
Régimes à prestations définies	38,8	35,9	(1,9)	(1,9)
Immobilisations	(498,0)	(412,9)	85,1	11,7
Écart d'acquisition, actifs incorporels et autres actifs	(174,7)	(132,6)	42,1	22,7
Dette à long terme, instruments financiers dérivés et débetures échangeables	(125,7)	(161,1)	(7,4)	(1,3)
Bénéfice d'une société en nom collectif	-	(0,6)	(0,6)	(67,0)
Autres	8,7	2,0	(4,4)	(0,4)
	(642,8)	(544,9)	129,2	(40,4)

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

10. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

Les modifications dans le passif net d'impôts différés sont les suivantes :

	Note	2017	2016
Solde au début de l'exercice		(544,9) \$	(584,2) \$
Comptabilisées dans les résultats en tant qu'activités poursuivies		(129,2)	40,4
Comptabilisées dans les résultats en tant qu'activités abandonnées		2,9	–
Comptabilisées dans les autres éléments du résultat global		29,0	7,1
Acquisitions et dispositions d'entreprises	12	–	(7,5)
Autres		(0,6)	(0,7)
Solde à la fin de l'exercice		(642,8) \$	(544,9) \$
Actif d'impôts différés		33,2 \$	16,0 \$
Passif d'impôts différés		(676,0)	(560,9)
		(642,8) \$	(544,9) \$

Au 31 décembre 2017, la Société disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes prospectifs pour un montant de 23,5 M\$ dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs, qui viennent à échéance entre 2035 et 2037. Ces pertes ont été comptabilisées. La Société disposait aussi de pertes en capital de 772,6 M\$, sans échéance, lesquelles ont toutes été comptabilisées, et qui doivent servir à réduire uniquement les gains en capital futurs.

Il n'y a aucune conséquence fiscale rattachée au paiement par la Société de dividendes à ses actionnaires que ce soit en 2017 ou en 2016.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

11. RÉSULTAT PAR ACTION ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES

Le résultat par action de base est calculé en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société sur le nombre d'actions en circulation, de l'effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions des filiales de la Société sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et de l'effet potentiel dilutif de la conversion des débetures convertibles émises par la Société sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires et sur le nombre d'actions en circulation.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué attribuable aux actionnaires :

	2017	2016
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires	357,8 \$	194,7 \$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales	(1,1)	(0,5)
Bénéfice lié aux activités poursuivies attribuable aux actionnaires, rajusté de l'effet de dilution	356,7 \$	194,2 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	369,7 \$	194,7 \$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales	(1,1)	(0,5)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires, rajusté de l'effet de dilution	368,6 \$	194,2 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	241,8	244,6
Effet potentiel dilutif des options d'achat d'actions de la Société (en millions)	0,3	0,8
Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	242,1	245,4

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, 60 000 options du régime de Groupe TVA inc. (« Groupe TVA ») ont été exclues du calcul du résultat dilué par action puisque leur impact est non dilutif (357 632 options du régime de Groupe TVA ont été exclues en 2016).

En 2017 et en 2016, le calcul du résultat dilué par action ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des débetures convertibles de la Société puisque leur impact est non dilutif.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

12. ACQUISITIONS DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE ET D'ENTREPRISES

a) Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle

2017

- Relativement à la vente de sa licence de spectre SSFE-1 le 20 juin 2017 (note 7) et conformément à l'entente de rachat d'actions datée de septembre 2015 entre Québecor Média et CDP Capital d'Amérique Investissement inc. (« CDP Capital »), Québecor Média a racheté et annulé, le 6 juillet 2017, 541 899 de ses actions ordinaires détenues par CDP Capital pour un montant de 37,7 M\$. Le même jour, Québecor Média a également effectué le paiement d'un titre détenu par CDP Capital pour un montant de 6,2 M\$. Cette transaction a entraîné l'augmentation de la participation de la Société dans Québecor Média de 81,1 % à 81,5 % et a été comptabilisée en tant que transaction sur les capitaux propres. Par conséquent, l'excédent de 27,0 M\$ de la valeur de rachat des actions et du paiement du titre sur la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle acquises, au montant de 16,9 M\$, a été comptabilisé comme une réduction de 26,6 M\$ des bénéfices non répartis et une augmentation de 0,4 M\$ du cumul des autres éléments du résultat global.

b) Acquisitions d'entreprises

2017

- En 2017, la Société a acquis une entreprise, incluse dans le secteur Sports et divertissement, pour une contrepartie en espèces de 0,2 M\$.

2016

- Le 7 janvier 2016, Vidéotron a acquis Fibrenoire inc., une firme spécialisée dans les services de connectivité par fibre optique pour les entreprises, pour un prix d'achat de 125,0 M\$. À la clôture de la transaction, Vidéotron a payé un montant de 119,1 M\$, moins des espèces acquises de 1,8 M\$. Un montant de 0,2 M\$ a été encaissé au cours du deuxième trimestre 2016 relativement à un ajustement après clôture. Le solde d'achat a été payé en février 2017 au montant de 5,6 M\$ plus des intérêts de 0,3 M\$.
- Un montant de 0,6 M\$ a aussi été payé en 2016 relativement à des soldes à payer sur des acquisitions d'entreprises antérieures.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

12. ACQUISITIONS DE PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE ET D'ENTREPRISES (suite)

b) Acquisitions d'entreprises (suite)

La répartition du prix d'acquisition entre les justes valeurs des actifs et passifs identifiables liés aux acquisitions d'entreprises en 2016 se résume comme suit :

	2016
Actifs acquis	
Actifs à court terme hors trésorerie	5,5 \$
Immobilisations	32,7
Actifs incorporels	15,6
Écart d'acquisition	87,1
Autres actifs	–
	140,9
Passifs repris	
Passif à court terme hors trésorerie	(3,1)
Impôts différés	(7,5)
Autres passifs à long terme	(5,7)
	(16,3)
Actifs nets acquis à leur juste valeur	124,6
Participations ne donnant pas le contrôle	–
	124,6 \$
Contrepartie	
Espèces	119,0 \$
Solde à payer	5,6
	124,6 \$

Aucun montant de l'écart d'acquisition n'est déductible aux fins des impôts sur le bénéfice en 2017 (0,1 M\$ en 2016).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

13. DÉBITEURS

	Note	2017	2016
Comptes clients	29 c)	486,4 \$	466,2 \$
Autres		57,0	59,2
		543,4 \$	525,4 \$

14. STOCKS

	2017	2016
Matières premières et fournitures	20,3 \$	23,5 \$
Produits finis	87,6	81,8
Émissions, droits de diffusion et de distribution	78,2	76,2
Travaux en cours	2,0	1,8
	188,1 \$	183,3 \$

Le coût des stocks inclus dans les achats de biens et services s'est élevé à 718,8 M\$ en 2017 (737,7 M\$ en 2016). Un montant total de 11,1 M\$ a été comptabilisé dans les achats de biens et services pour la dépréciation des stocks en 2017 (6,8 M\$ en 2016).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. IMMOBILISATIONS

Les variations de la valeur nette comptable des immobilisations pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016 sont les suivantes :

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Matériel et équipements	Réseaux de télécommu- nications	Projets en cours	Total
Coût					
Solde au 31 décembre 2015	566,7 \$	1 521,9 \$	5 193,8 \$	74,6 \$	7 357,0 \$
Acquisitions	79,4	188,1	341,0	99,3	707,8
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	(3,3)	10,5	(4,4)	2,8
Acquisitions d'entreprises (note 12)	0,5	0,3	31,9	–	32,7
Reclassement	–	10,2	66,6	(76,8)	–
Mise hors service, dispositions et autres	(4,8)	(53,6)	(94,7)	(0,2)	(153,3)
Solde au 31 décembre 2016	641,8	1 663,6	5 549,1	92,5	7 947,0
Acquisitions	39,7	145,5	364,4	56,0	605,6
Variation nette des acquisitions financées par des créditeurs	–	(2,0)	(3,4)	1,0	(4,4)
Reclassement	–	14,4	90,1	(104,5)	–
Mise hors service, dispositions et autres	(0,1)	(70,3)	(98,4)	1,2	(167,6)
Solde au 31 décembre 2017	681,4 \$	1 751,2 \$	5 901,8 \$	46,2 \$	8 380,6 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

15. IMMOBILISATIONS (suite)

	Terrains, bâtiments et améliorations locatives	Matériel et équipements	Réseaux de télécommu- nications	Projets en cours	Total
Amortissement et charges de dépréciation accumulés					
Solde au 31 décembre 2015	206,8 \$	930,5 \$	2 794,8 \$	– \$	3 932,1 \$
Amortissement	20,6	207,4	327,1	–	555,1
Mise hors service, dispositions et autres	(1,8)	(49,6)	(93,9)	–	(145,3)
Solde au 31 décembre 2016	225,6	1 088,3	3 028,0	–	4 341,9
Amortissement	24,5	199,1	384,0	–	607,6
Mise hors service, dispositions et autres	(0,2)	(65,7)	(97,6)	–	(163,5)
Solde au 31 décembre 2017	249,9 \$	1 221,7 \$	3 314,4 \$	– \$	4 786,0 \$
Valeur nette comptable					
Au 31 décembre 2016	416,2 \$	575,3 \$	2 521,1 \$	92,5 \$	3 605,1 \$
Au 31 décembre 2017	431,5 \$	529,5 \$	2 587,4 \$	46,2 \$	3 594,6 \$

En 2017, le calcul de l'amortissement d'une composante du réseau de télécommunications de la Société a été modifié afin que celle-ci soit amortie sur sa durée d'utilité de 5 ans, en comparaison de 15 ans auparavant. Cette modification a entraîné une hausse de la charge d'amortissement de 21,0 M\$ en 2017.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. ACTIFS INCORPORELS

Les variations de la valeur nette comptable des actifs incorporels pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016 sont les suivantes :

	Licences de spectre	Logiciels	Relations clients, droits d'identifi- cation et autres	Licences de télédiffusion, marques de commerce et franchises sportives	Projets en cours	Total
Coût						
Solde au 31 décembre 2015	1 006,9 \$	708,1 \$	118,2 \$	120,1 \$	29,3 \$	1 982,6 \$
Acquisitions	–	108,8	2,8	–	28,2	139,8
Variation nette des acquisitions financées par des crédetes	–	(7,0)	–	–	(2,0)	(9,0)
Acquisitions d'entreprises (note 12)	–	0,5	10,3	4,8	–	15,6
Reclassement	–	30,4	–	–	(30,4)	–
Mise hors service, dispositions et autres	–	(29,8)	(15,0)	–	–	(44,8)
Solde au 31 décembre 2016	1 006,9	811,0	116,3	124,9	25,1	2 084,2
Acquisitions	–	77,7	2,4	–	61,8	141,9
Variation nette des acquisitions financées par des crédetes	–	13,9	–	–	12,3	26,2
Reclassement	–	32,1	–	–	(32,1)	–
Mise hors service, dispositions et autres (note 7)	(283,4)	(7,6)	(2,8)	–	(2,3)	(296,1)
Solde au 31 décembre 2017	723,5 \$	927,1 \$	115,9 \$	124,9 \$	64,8 \$	1 956,2 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

16. ACTIFS INCORPORELS (suite)

	Licences de spectre	Logiciels	Relations clients, droits d'identification et autres	Licences de télédiffusion, marques de commerce et franchises sportives	Projets en cours	Total
Amortissement et charges de dépréciation accumulés						
Solde au 31 décembre 2015	247,7 \$	405,2 \$	49,1 \$	102,6 \$	– \$	804,6 \$
Amortissement	–	84,7	13,2	–	–	97,9
Charges de dépréciation (note 8)	–	–	0,8	–	–	0,8
Mise hors service, dispositions et autres	–	(28,1)	(15,0)	–	–	(43,1)
Solde au 31 décembre 2016	247,7	461,8	48,1	102,6	–	860,2
Amortissement	–	93,0	11,8	–	–	104,8
Charges de dépréciation (note 8)	–	1,4	4,4	8,0	–	13,8
Mise hors service, dispositions et autres	–	(2,9)	(2,8)	–	–	(5,7)
Solde au 31 décembre 2017	247,7 \$	553,3 \$	61,5 \$	110,6 \$	– \$	973,1 \$
Valeur nette comptable						
Au 31 décembre 2016	759,2 \$	349,2 \$	68,2 \$	22,3 \$	25,1 \$	1 224,0 \$
Au 31 décembre 2017	475,8 \$	373,8 \$	54,4 \$	14,3 \$	64,8 \$	983,1 \$

Le coût des actifs incorporels générés en interne, principalement constitués de logiciels, était de 566,5 M\$ au 31 décembre 2017 (504,7 M\$ au 31 décembre 2016). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé des acquisitions d'actifs incorporels générés en interne de 70,5 M\$ (66,0 M\$ en 2016).

L'amortissement et les charges de dépréciation accumulées des actifs incorporels générés en interne, principalement constitués de logiciels, étaient de 323,3 M\$ au 31 décembre 2017 (283,8 M\$ au 31 décembre 2016). Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, la Société a comptabilisé 44,9 M\$ d'amortissement pour ses actifs incorporels générés en interne (43,8 M\$ en 2016). La valeur nette comptable des actifs incorporels générés en interne était de 243,2 M\$ au 31 décembre 2017 (220,9 M\$ au 31 décembre 2016).

Les licences de spectre sont allouées à l'UGT Télécommunications, les licences de télédiffusion sont allouées à l'UGT Télédiffusion, les marques de commerce sont allouées aux UGT Télécommunications et Magazines, tandis que les franchises sportives sont allouées à l'UGT Sports et divertissement.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION

Les variations à la valeur nette comptable de l'écart d'acquisition pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016 sont les suivantes :

	2017	2016
Coût		
Solde au début de l'exercice	5 688,2 \$	5 601,1 \$
Acquisitions d'entreprises (note 12)	0,4	87,1
Solde à la fin de l'exercice	5 688,6	5 688,2
Amortissement et charges de dépréciation accumulés		
Solde au début de l'exercice	2 962,8	2 922,7
Charges de dépréciation (note 8)	30,0	40,1
Solde à la fin de l'exercice	2 992,8	2 962,8
Valeur nette comptable	2 695,8 \$	2 725,4 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

La valeur nette comptable de l'écart d'acquisition aux 31 décembre 2017 et 2016 a été allouée aux principaux groupes d'UGT suivants :

	2017		2016	
Groupe d'UGT				
Télécommunications	2 677,0	\$	2 677,0	\$
Magazines	–		30,0	
Autres ¹	18,8		18,4	
Total	2 695,8	\$	2 725,4	\$

¹ Comprend les UGT Services spécialisés de cinéma et de télévision, Édition et distribution de livres et Sports et divertissement.

Valeurs recouvrables

Les valeurs recouvrables des UGT ont été déterminées sur la base de la valeur la plus élevée entre une valeur d'utilité ou une juste valeur diminuée des coûts de sortie pour les tests de dépréciation effectués. La Société utilise la méthode des flux de trésorerie actualisés pour estimer la valeur recouvrable, lesquels sont calculés à l'aide des flux de trésorerie futurs prévus principalement dans ses plus récents budgets et son plan stratégique triennal, tels qu'approuvés par la direction de la Société et présentés au conseil d'administration. Ces prévisions ont été établies en considérant le rendement opérationnel passé et la part de marché de chaque UGT, les tendances économiques et spécifiques de l'industrie et du marché ainsi que les stratégies d'entreprise. En particulier, des hypothèses spécifiques sont utilisées pour chaque type de revenus générés par une UGT ou pour chaque nature de dépenses ainsi que pour les dépenses futures en immobilisations. En tant que tel, les hypothèses tiendront compte, parmi plusieurs autres facteurs, des statistiques d'abonnés, de lecteurs et de téléspectateurs, des tendances du marché de la publicité, du paysage concurrentiel, de l'évolution de la gamme de produits et services offerts, de la croissance de l'industrie du sans-fil, de la prolifération des plates-formes de médias, de l'évolution de la technologie, de la stratégie de la programmation télévisuelle, des conventions collectives, des taux du PIB canadien et des structures de coûts d'exploitation.

Un taux de croissance perpétuelle est utilisé pour les flux de trésorerie au-delà de la période du plan stratégique triennal. Le taux d'actualisation utilisé par la Société est un taux avant impôts découlant du coût moyen pondéré du capital relatif à chaque UGT, qui reflète l'évaluation du marché actuel de i) la valeur temporelle de l'argent et ii) du risque spécifique lié aux actifs pour lesquels les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées en fonction du risque. Le taux de croissance perpétuelle a été déterminé en analysant les marchés spécifiques de chaque UGT. Dans certains cas, la Société peut aussi estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie avec une approche de marché qui consiste à estimer la juste valeur diminuée des coûts de sortie à l'aide de multiples du rendement en matière d'exploitation d'entités comparables, de paramètres de transactions et d'autres informations de marché disponibles, au lieu d'utiliser principalement la méthode des flux de trésorerie actualisés.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

17. ÉCART D'ACQUISITION (suite)

Valeurs recouvrables (suite)

Les hypothèses clés suivantes ont été utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables lors des plus récents tests de dépréciation réalisés pour chaque groupe important d'UGT de la Société :

Groupe d'UGT ¹	2017		2016	
	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle	Taux d'actualisation avant impôts (CMPC)	Taux de croissance perpétuelle
Télécommunications	8,5 %	2,5 %	8,5 %	2,5 %
Magazines	15,5	(2,0)	15,5	(1,0)
Autres	12,0 à 16,5	0,0 à 2,0	12,0 à 16,5	0,0 à 2,0

¹ En 2017 et en 2016, la valeur recouvrable de toutes les UGT était basée sur la valeur d'utilité en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Sensibilité des valeurs recouvrables

Aucune variation raisonnable du taux d'actualisation ou du taux de croissance perpétuelle utilisés pour effectuer les tests les plus récents aurait fait en sorte que la valeur recouvrable de l'UGT Télécommunications soit égale à sa valeur comptable.

18. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2017		2016	
Émissions, droits de diffusion et de distribution	43,1	\$	44,7	\$
Frais de branchement différés	10,4		13,5	
Autres	44,2		33,7	
	97,7	\$	91,9	\$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

19. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2017		2016	
Fournisseurs et charges à payer	516,3	\$	495,2	\$
Salaires et avantages sociaux	144,0		137,3	
Intérêts à payer	53,8		48,5	
Rémunération à base d'actions	24,6		24,9	
	738,7	\$	705,9	\$

20. PROVISIONS ET ÉVENTUALITÉS

	Restructuration d'activités		Éventualités, litiges et autres		Total
Solde au 31 décembre 2016	3,5	\$	82,0	\$	85,5 \$
Comptabilisées dans les résultats	17,2		(15,8)		1,4
Paiements	(14,8)		(27,9)		(42,7)
Autres	–		0,5		0,5
Solde au 31 décembre 20167	5,9	\$	38,8	\$	44,7 \$
Portion à court terme	4,0	\$	21,4	\$	25,4 \$
Portion à long terme (compris dans « Autres éléments de passifs »)	1,9		17,4		19,3

La comptabilisation des provisions, tant pour la période de comptabilisation que pour les montants, exige l'exercice du jugement fondé sur des circonstances pertinentes et des situations, lesquelles peuvent évoluer dans le futur. Les provisions comprennent principalement ce qui suit :

Restructuration d'activités

Les provisions pour restructuration d'activités portent essentiellement sur des indemnités de départ relatives à des abolitions de postes.

Éventualités et litiges

Un certain nombre de poursuites engagées contre la Société sont en instance. La direction de la Société est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les résultats ou la situation financière de la Société. À la suite d'avis légaux, la direction de la Société a établi des provisions pour des réclamations et des poursuites spécifiques en considérant les faits de chacune des causes. La Société ne peut pas déterminer quand ou si un paiement lié à ces provisions sera effectué.

Autres

Les autres provisions sont principalement liées à des obligations de démantèlement.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2017	2017	2016
Québecor			
Facilité de crédit bancaire i)	4,00 %	175,6 \$	– \$
Autre emprunt ii)	3,76 %	49,8	30,9
		225,4	30,9
Québecor Média iii)			
Facilités de crédit bancaire iv)	3,66 %	420,4	453,4
Billets de premier rang v)		1 568,5	1 966,3
		1 988,9	2 419,7
Vidéotron iii)			
Facilités de crédit bancaire vi)	2,95 %	5,4	225,5
Billets de premier rang v)		3 289,2	2 954,8
		3 294,6	3 180,3
Groupe TVA iii)			
Facilités de crédit bancaire vii)	3,00 %	62,9	69,6
Autres		0,3	0,3
Total de la dette long terme		5 572,1	5 700,8
Variations de la juste valeur liée aux risques de taux d'intérêt couverts		5,8	8,4
Ajustements liés aux dérivés incorporés		–	0,6
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement		(41,3)	(41,1)
		(35,5)	(32,1)
		5 536,6	5 668,7
Moins la tranche échéant à court terme		(20,4)	(51,8)
		5 516,2 \$	5 616,9 \$

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME (suite)

- i) La facilité de crédit bancaire de Québecor est une facilité de crédit renouvelable d'un montant de 300,0 M\$, venant à échéance en 2019. Conformément à cette facilité de crédit, la disponibilité dépend de la valeur au marché d'une partie de la participation de la Société dans Québecor Média. L'entente de crédit régissant cette facilité de crédit comprend des clauses restrictives limitant, entre autres, la capacité de la Société d'encourir des emprunts additionnels. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur les acceptations bancaires, au taux interbancaire américain offert à Londres (« LIBOR »), au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majorés d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement. La facilité de crédit est garantie par un nombre limité d'actions détenues de Québecor Média.
- ii) Ce prêt hypothécaire porte intérêt à un taux fixe, payable mensuellement, et vient à échéance en octobre 2022. La Société doit rembourser le capital en versements mensuels et le solde à la fin du terme. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble abritant le siège social.
- iii) Les dettes de ces filiales sont sans recours pour Québecor.
- iv) Les facilités de crédit de Québecor Média comportent un prêt à terme « B » garanti de 350,0 M\$US venant à échéance en août 2020 et portant intérêt au LIBOR majoré d'une prime de 2,25 % et une facilité de crédit renouvelable garantie pour un montant total de 300,0 M\$ venant à échéance en juillet 2020 et portant intérêt au taux des acceptations bancaires ou au LIBOR, au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement. Le prêt à terme « B » prévoit des paiements d'amortissement trimestriels correspondants à 1,00 % par année du montant en capital initial, dont le solde est payable le 17 août 2020. Ces facilités de crédit comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Québecor Média de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par des droits sur tous les biens meubles et actifs de Québecor Média (principalement des actions de ses filiales) détenus présentement ou acquis ultérieurement. Au 31 décembre 2017, la valeur comptable des actifs de Québecor Média garantissant les facilités de crédit était de 3 045,4 M\$ (3 123,2 M\$ en 2016). Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et, au 31 décembre 2017, le solde du prêt à terme « B » était de 420,4 M\$ (453,4 M\$ en 2016).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME (suite)

- v) Les billets de premier rang sont non garantis et comportent certaines clauses restrictives pour les émetteurs respectifs, y compris des restrictions sur leur capacité à encourir de nouvelles dettes, à payer des dividendes ou à effectuer d'autres distributions. Certains billets sont rachetables, en totalité ou en partie, au gré de l'émetteur moyennant un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus durant les cinq premières années du terme des billets et selon une prime décroissante par la suite. Les autres billets sont rachetables à tout moment avant leur maturité, moyennant un prix correspondant à la valeur actualisée des paiements prévus jusqu'à la date d'échéance. Les billets de premier rang émis par Vidéotron sont garantis par des filiales spécifiques de cette dernière. Le tableau qui suit résume les termes des billets de premier rang en circulation au 31 décembre 2017 :

Montant en capital	Taux d'intérêt annuel nominal	Taux d'intérêt effectif (après escompte ou prime à l'émission)	Date d'échéance	Intérêt payable semestriellement les
Québecor Média				
850,0 \$US	5,750 %	5,750 %	15 janvier 2023	15 juin et décembre
500,0 \$	6,625 %	6,625 %	15 janvier 2023	15 juin et décembre
Vidéotron				
800,0 \$US	5,000 %	5,000 %	15 juillet 2022	15 janvier et juillet
600,0 \$US	5,375 %	5,375 %	15 juin 2024	15 juin et décembre
400,0 \$	5,625 %	5,625 %	15 juin 2025	15 avril et octobre
375,0 \$	5,750 %	5,750 %	15 janvier 2026	15 mars et septembre
600,0 \$US ¹	5,125 %	5,125 %	15 avril 2027	15 avril et octobre

¹ Les billets ont été émis en avril 2017 pour un produit net de 794,5 M\$, déduction faite des frais de financement de 9,9 M\$.

- vi) Les facilités de crédit bancaire comprennent une facilité de crédit renouvelable garantie de 965,0 M\$ venant à échéance en juillet 2021 et une facilité de crédit à l'exportation garantie de 75,0 M\$ fournissant un prêt à terme venant à échéance en juin 2018. La facilité de crédit renouvelable porte intérêt au taux des acceptations bancaires, au LIBOR, au taux préférentiel du Canada ou au taux préférentiel des États-Unis, plus une marge, en fonction du ratio d'endettement de Vidéotron. Les prélèvements sur la facilité de crédit à l'exportation portent intérêt au taux des acceptations bancaires plus une marge. Les facilités de crédit bancaire sont garanties par une hypothèque de premier rang sur l'universalité de tous les actifs corporels et incorporels, actuels et futurs, de Vidéotron et de la majorité de ses filiales détenues à 100 %. Au 31 décembre 2017 la valeur comptable des actifs garantissant les facilités de crédit bancaire était de 6 665,7 M\$ (5 804,3 M\$ en 2016). Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Vidéotron de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Au 31 décembre 2017, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable garantie (209,4 M\$ ont été prélevés en 2016) et le solde de la facilité de crédit à l'exportation était de 5,4 M\$ (16,1 M\$ en 2016).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

21. DETTE À LONG TERME (suite)

- vii) Les facilités de crédit bancaire de Groupe TVA sont constituées d'une facilité de crédit renouvelable garantie de 150,0 M\$, venant à échéance en février 2019, et d'un prêt à terme garanti de 75,0 M\$, venant à échéance en novembre 2019. La facilité de crédit renouvelable de Groupe TVA porte intérêt aux taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires, le LIBOR, le taux préférentiel du Canada ou le taux préférentiel des États-Unis, plus une prime déterminée par un ratio d'endettement. Le prêt à terme porte intérêt aux taux variables basés sur les taux des acceptations bancaires ou le taux préférentiel du Canada plus une prime déterminée par un ratio d'endettement. Le prêt à terme prévoit des paiements d'amortissement trimestriels à compter du 20 décembre 2015. Les facilités de crédit bancaire comportent des clauses restrictives, dont le maintien de certains ratios financiers, des restrictions quant à la capacité de Groupe TVA de contracter de nouvelles dettes, de payer des dividendes ou d'effectuer d'autres distributions. Elles sont garanties par des droits sur tous ses biens meubles et une hypothèque immobilière sur l'immeuble abritant son siège social. Aux 31 décembre 2017 et 2016, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit renouvelable, alors qu'au 31 décembre 2017, le solde sur le prêt à terme était de 62,9 M\$ (69,6 M\$ en 2016).

Au 31 décembre 2017, la Société respectait toutes les clauses restrictives de leurs dettes.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2018	20,4	\$
2019	233,5	
2020	414,5	
2021	1,4	
2022	1 050,2	
2023 et ultérieurement	3 852,1	

22. DÉBENTURES CONVERTIBLES

Le 11 octobre 2012, la Société a émis des débentures convertibles d'un montant en capital global de 500,0 M\$ portant intérêt à un taux annuel de 4,125 % et venant à échéance en octobre 2018. Au 31 décembre 2017, le montant en capital global des débentures en circulation était de 450,0 M\$ (500,0 M\$ en 2016). Les intérêts sont payables chaque semestre en espèces, en actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B ») ou au moyen du produit de la vente d'actions catégorie B de Québecor. À l'échéance, les débentures convertibles seront payables en espèces par la Société selon le capital impayé, plus l'intérêt couru et impayé, sous réserve d'un rachat, d'une conversion, d'un achat ou d'un remboursement antérieur. Le jour précédant l'échéance, la Société peut racheter les débentures convertibles en circulation en émettant le nombre d'actions catégorie B de Québecor correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québecor, sous réserve d'un prix plancher de 9,625 \$ par action (soit un nombre maximal de 46 753 247 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 450,0 M\$ sur le prix plancher) et d'un prix plafond de 12,03125 \$ par action (soit un nombre minimal de 37 402 597 actions catégorie B de Québecor correspondant à un ratio de 450,0 M\$ sur le prix plafond). À tout moment avant le jour précédant l'échéance, la Société peut racheter ou convertir, en totalité ou en partie, les débentures convertibles en circulation, sous réserve des modalités de l'acte de fiducie. Les débentures convertibles sont convertibles, en tout temps avant la date d'échéance, en actions catégorie B de Québecor par les porteurs conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Dans tous les cas, la Société a l'option de payer un montant en espèces équivalent à la valeur marchande des actions qui auraient autrement été émises, soit le produit i) du nombre de ces actions catégorie B de Québecor et ii) du cours alors en vigueur d'une action catégorie B de Québecor.

Le 14 juillet 2017, Québecor a reçu un avis relatif à la conversion de débentures convertibles d'un montant nominal de 50,0 M\$ contre 4 155 844 actions catégorie B. La Société a exercé son option de paiement en espèces et, par conséquent, a payé un montant en espèces de 95,2 M\$ le 6 septembre 2017. Cette transaction n'a entraîné aucun gain ou perte puisque le total de la valeur comptable des débentures convertibles et des dérivés incorporés liés était égal au montant payé.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

22. DÉBENTURES CONVERTIBLES (SUITE)

Les débentures convertibles sont présentées séparément en tant que passif financier et les attributs de prix de conversion plafond et plancher sont présentés en tant que dérivés incorporés. Au 31 décembre 2017, la juste valeur des dérivés incorporés a été estimée en utilisant le modèle d'évaluation d'options Black-Scholes considérant un taux d'intérêt sans risque de 1,51 % (0,89 % en 2016), un taux de distribution de 0,46 % (0,48 % en 2016) et une volatilité prévue de 13,80 % (20,66 % en 2016). Au 31 décembre 2017, une augmentation de un dollar dans le prix de marché d'une action catégorie B de Québecor aurait augmenté la perte sur les dérivés incorporés liés aux débentures convertibles de 37,4 M\$, alors qu'une diminution de un dollar sur le prix de marché d'une action catégorie B de Québecor aurait diminué la perte de 37,4 M\$.

23. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	Note	2017	2016
Régimes à prestations définies	31	149,4 \$	144,9 \$
Dérivés incorporés liés aux débentures convertibles	22	–	290,0
Revenus différés		17,4	20,7
Rémunération à base d'actions ¹	25	15,3	22,0
Autres ²		33,7	38,6
		215,8 \$	516,2 \$

¹ La portion à court terme de 24,6 M\$ de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créditeurs et charges à payer (24,9 M\$ en 2016) (note 19).

² Comprend les débentures échangeables série 2001 et série Abitibi qui viennent à échéance en 2026. Le montant nominal total combiné en circulation de ces débentures était de 844,9 M\$ aux 31 décembre 2017 et 2016 et leur valeur comptable combinée était de 2,1 M\$ aux 31 décembre 2017 et 2016. Les débentures échangeables portent intérêt à un taux de 0,10 % sur le montant nominal total des débentures. La Société peut régler l'obligation, à son gré et avant l'échéance, sans aucune contrepartie.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. CAPITAL-ACTIONS

a) Capital-actions autorisé

Actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A »), chaque action donnant droit à 10 votes, autorisées en nombre illimité, convertibles en tout temps en actions catégorie B, à raison d'une action contre une action.

Actions catégorie B, autorisées en nombre illimité, convertibles en actions catégorie A à raison d'une action contre une action uniquement si une offre publique d'achat visant les actions catégorie A est faite aux porteurs d'actions catégorie A sans être faite en même temps et aux mêmes conditions aux porteurs d'actions catégorie B, aux seules fins de permettre aux détenteurs d'actions catégorie B d'accepter l'offre et sous réserve de certaines autres conditions prévues aux statuts, y compris l'acceptation de l'offre par le porteur majoritaire.

Les porteurs d'actions catégorie B ont le droit d'élire au conseil d'administration de Québecor un nombre de membres représentant 25 % de la totalité du conseil. Les porteurs d'actions catégorie A ont le droit d'élire les autres membres du conseil d'administration.

b) Capital-actions émis et en circulation

	Actions catégorie A		Actions catégorie B	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Solde au 31 décembre 2015	77 852 744	8,7 \$	167 073 584	316,9 \$
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(256 200)	(0,1)	256 200	0,1
Actions rachetées et annulées	–	–	(1 218 600)	(2,3)
Solde au 31 décembre 2016	77 596 544	8,6	166 111 184	314,7
Conversion d'actions catégorie A en actions catégorie B	(216 600)	–	216 600	–
Actions rachetées et annulées	–	–	(5 590 700)	(10,5)
Actions émises à la suite d'exercice d'options d'achat d'actions	–	–	100 000	1,1
Solde au 31 décembre 2017	77 379 944	8,6 \$	160 837 084	305,3 \$

Le 9 août 2017, la Société a déposé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 4 000 000 actions catégorie B représentant environ 2,4 % des actions catégorie B émises et en circulation au 1^{er} août 2017. Les rachats peuvent être effectués entre les 15 août 2017 et 14 août 2018, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 15 décembre 2017, la Société a procédé à une augmentation du nombre maximum d'actions catégorie B qui peuvent être rachetées dans le cadre de son programme de rachat dans le cours normal des activités à 8 400 000, représentant environ 9,9 % des actions catégorie B détenues dans le public au 1^{er} août 2017.

En 2017, la Société a racheté et annulé 5 590 700 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 127,5 M\$ (1 218 600 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 22,7 M\$ en 2016). L'excédent de 117,0 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis en 2017 (20,4 M\$ en 2016).

En 2017, 100 000 actions catégorie B ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions pour une contrepartie en espèces de 1,1 M\$. À la suite de cette transaction, le surplus d'apport a augmenté de 1,2 M\$ et le passif lié aux régimes d'options d'achat d'actions a diminué du même montant.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

24. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Le 15 novembre 2017, un fractionnement des actions catégorie A et des actions catégorie B en circulation de la Société a été réalisé, à raison de deux actions pour une action. Par conséquent, toutes les données relatives au nombre d'actions en circulation, aux montants par action et aux informations concernant la rémunération à base d'actions de la Société présentées dans les présents états financiers consolidés ont été retraitées de façon rétrospective afin de refléter l'impact du fractionnement des actions.

Le 13 mars 2018, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,0275 \$ par action catégorie A et action catégorie B, ou environ 6,6 M\$, payable le 24 avril 2018 aux actionnaires enregistrés à la fermeture des bureaux le 30 mars 2018.

25. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS

a) Régimes de Québec

i) Régime d'options d'achat d'actions

Conformément à un régime d'options d'achat d'actions instauré par la Société, 26 000 000 actions catégorie B ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de la Société. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société sur la Bourse de Toronto pour les derniers cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'attribution des options. La durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions catégorie B de la Société au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur marchande des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. Le conseil d'administration de la Société peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice au moment de chaque octroi.

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017		2016	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 620 000	12,68 \$	2 620 000	12,68 \$
Exercées	(1 260 000)	12,82	–	–
Annulées	(580 000)	12,97	–	–
Solde à la fin de l'exercice	780 000	12,25 \$	2 620 000	12,68 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	686 666	11,97 \$	493 332	11,71 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, 1 160 000 options d'achat d'actions de la Société ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 8,2 M\$ (aucune en 2016) et 100 000 actions catégorie B de la Société ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions (note 24) (aucune en 2016).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

a) Régimes de Québec (suite)

i) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Au 31 décembre 2017, les prix d'exercice de toutes les options en circulation et pouvant être exercées sont de 11,11 \$ à 15,12 \$ et le nombre d'années avant l'échéance de toutes les options en circulation est de 5,83 années.

ii) Régime à moyen terme de rémunération à base d'actions

Conformément au régime à moyen terme de rémunération à base d'actions, les participants ont le droit de recevoir à la fin d'une période de trois ans un paiement en espèces basé sur l'appréciation du cours de l'action catégorie B de la Société, sous réserve de la réalisation de certains critères de rendement non liés au marché. Le tableau suivant fournit le détail des changements aux unités en circulation du régime à moyen terme de rémunération à base d'actions pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017		2016	
	Unités	Prix d'exercice moyen pondéré	Unités	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	2 855 248	14,46 \$	2 952 692	14,34 \$
Exercées	(2 281 882)	14,12	(97 444)	10,89
Annulées	(386 146)	15,81	—	—
Solde à la fin de l'exercice	187 220	15,81 \$	2 855 248	14,46 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, une contrepartie en espèces de 9,8 M\$ a été payée lors de l'exercice de 2 281 882 unités (0,6 M\$ lors de l'exercice de 97 444 unités en 2016).

iii) Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'UAD de Québecor a été instauré à l'intention des administrateurs de la Société. Conformément à ce régime, chaque administrateur reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD, chaque partie représentant au moins 50 % de ses honoraires annuels, lesquels peuvent être moindres selon l'atteinte du seuil de participation minimum établi dans la politique concernant la participation minimale des administrateurs. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % des honoraires totaux à lui être versés pour ses services en tant qu'administrateur. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi. Les UAD donneront le droit aux détenteurs de recevoir des dividendes qui seront versés sous forme d'UAD supplémentaires au même taux qui s'appliquerait à des dividendes versés sporadiquement sur les actions catégorie B de la Société. Sous réserve de certaines restrictions, les UAD sont rachetées par la Société lorsqu'un participant cesse d'être un administrateur de la Société. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond à la juste valeur marchande d'une action catégorie B de la Société à la date du rachat. Aux 31 décembre 2017 et 2016, le nombre total respectif d'UAD en circulation conformément à ce régime était de 341 750 et de 396 284.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média

Conformément à un régime d'options d'achat d'actions instauré par Québecor Média, 6 180 140 actions ordinaires de Québecor Média ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et autres employés clés de Québecor Média. Chaque option peut être exercée au cours d'une période maximale de 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Québecor Média (advenant que les actions ordinaires de Québecor Média ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'octroi des actions ordinaires de Québecor Média sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à l'octroi. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Québecor Média n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer leurs options acquises du 1^{er} mars au 30 mars, du 1^{er} juin au 29 juin, du 1^{er} septembre au 29 septembre ou du 1^{er} décembre au 30 décembre.

Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : exercer leur droit de recevoir un montant en espèces (égal à la différence entre le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'exercice des options visant des actions ordinaires de Québecor Média à la Bourse où de telles actions sont cotées au moment où les options sont exercées ou à la juste valeur marchande des actions ordinaires, telle que déterminé par le conseil d'administration de Québecor Média, et le prix d'exercice des options pouvant être exercées) ou, sous certaines conditions, souscrire à des actions ordinaires de Québecor Média au prix d'exercice des options. À l'exception de cas spécifiques et à moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise n'en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi.

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux options d'achat d'actions en circulation attribuées aux 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017		2016	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	980 905	61,71 \$	1 482 494	60,44 \$
Exercées	(215 978)	59,40	(399 689)	56,48
Annulées	(169 100)	60,65	(101 900)	63,79
Solde à la fin de l'exercice	595 827	62,84 \$	980 905	61,71 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	226 200	58,78 \$	163 550	54,90 \$

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, 215 978 options d'achat d'actions de Québecor Média ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 5,5 M\$ (399 689 options d'achat d'actions pour 6,5 M\$ en 2016).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

b) Régime d'options d'achat d'actions de Québecor Média (suite)

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2017 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
37,91 à 53,40 \$	55 200	2,85	45,69 \$	55 200	45,69 \$
57,35 à 70,56	540 627	6,46	64,60	171 000	63,01
37,91 à 70,56 \$	595 827	6,13	62,84 \$	226 200	58,78 \$

c) Régime d'options d'achat d'actions de Groupe TVA

Conformément à ce régime d'options d'achat d'actions, 2 200 000 actions classe B de Groupe TVA ont été réservées pour les membres de la haute direction et les administrateurs de Groupe TVA et ses filiales. Les modalités des options octroyées sont déterminées par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise de Groupe TVA. Le prix d'exercice d'une option ne peut pas être inférieur au prix de clôture des actions classe B sur la Bourse de Toronto la journée précédent l'octroi de l'option. À moins que le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise n'en décide autrement, les options octroyées pourront être levées sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité des ressources humaines et de régie d'entreprise au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; iii) en portions égales sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3% est acquise trois ans suivant la date de l'octroi. La durée d'une option ne peut excéder 10 ans. Les détenteurs d'options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir un paiement en espèces de Groupe TVA égal au nombre d'actions à l'égard desquelles les options sont levées, multiplié par le montant par lequel la valeur marchande des actions classe B de Groupe TVA excède le prix d'exercice des actions sous-jacentes à leur option, ou sous réserve de certaines modalités, exercer leurs options d'acquérir des actions classe B de Groupe TVA au prix d'exercice. La valeur marchande est définie comme la moyenne des cours de clôture des actions classe B de Groupe TVA des cinq derniers jours de Bourse précédant le jour auquel l'option est levée.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

c) Régime d'options d'achat d'actions de Groupe TVA (suite)

Le tableau suivant résume les changements relatifs aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017		2016	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	357 632	12,71 \$	463 371	13,30 \$
Annulées	(134 915)	12,86	–	–
Expirées	(162 717)	14,75	(105 739)	15,29
Solde à la fin de l'exercice	60 000	6,85 \$	357 632	12,71 \$
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	24 000	6,85 \$	283 632	14,11 \$

Au 31 décembre 2017, le prix d'exercice de toutes les options en circulation et pouvant être exercées est de 6,85 \$ et le nombre d'années avant l'échéance de toutes les options en circulation est de 7,09 années.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

d) Régimes d'unités d'actions différées et d'unités d'actions liées à la performance

Le 10 juillet 2016, Groupe TVA a instauré un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de ses employés basés sur les actions classe B de Groupe TVA. Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés sur les actions classe B de Groupe TVA. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes.

Le 13 juillet 2016, Québecor a également instauré un régime d'UAD et un régime d'UAP à l'intention de ses employés et de ceux de ses filiales. Les deux régimes sont basés sur les actions catégorie B de Québecor et, pour le régime d'UAD uniquement, sur les actions classe B de Groupe TVA également. Les UAD sont assujetties à une période d'acquisition de six ans et seront rachetées en espèces seulement au moment du départ du participant à la retraite ou de la cessation de son emploi, selon le cas. Les UAP sont assujetties à une période d'acquisition de trois ans et seront rachetées en espèces à la fin de cette période sous réserve de l'atteinte de cibles financières. Les UAD et UAP donnent le droit aux porteurs de recevoir des unités additionnelles chaque fois que des dividendes sont versés, soit sur les actions catégorie B de Québecor, soit sur les actions classe B de Groupe TVA. Aucune action du trésor ne sera émise aux fins des régimes.

Le tableau suivant fournit le détail des changements aux unités en circulation des régimes d'UAD et d'UAP pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 :

	Unités en circulation	
	UAD	UAP
Québecor		
Solde au début de l'exercice	159 682	204 424
Octroyées	142 679	182 441
Exercées	(9 894)	(15 780)
Annulées	(43 430)	(53 046)
Solde à la fin de l'exercice	249 037	318 039
Groupe TVA		
Solde au début de l'exercice	209 327	212 671
Octroyées	144 702	147 937
Exercées	(17 978)	–
Annulées	(69 662)	(89 971)
Solde à la fin de l'exercice	266 389	270 637

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

25. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

e) Hypothèses pour estimer la juste valeur des attributions à base d'actions (suite)

La juste valeur des attributions à base d'actions des régimes d'options de Québecor, de Québecor Média et de Groupe TVA a été estimée au moyen du modèle d'évaluation d'options Black-Scholes. Aux 31 décembre 2017 et 2016, les hypothèses moyennes pondérées suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur de toutes les options d'achat d'actions en circulation des régimes d'options d'achat d'actions :

31 décembre 2017	Québecor	Québecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	1,82 %	1,80 %	1,97 %
Taux de distribution	0,46 %	1,12 %	– %
Volatilité prévue	17,43 %	16,70 %	50,78 %
Durée de vie résiduelle prévue	2,4 ans	2,3 ans	3,6 ans

31 décembre 2016	Québecor	Québecor Média	Groupe TVA
Taux d'intérêt sans risque	1,25 %	1,10 %	0,91 %
Taux de distribution	0,48 %	1,33 %	– %
Volatilité prévue	19,27 %	18,93 %	35,48 %
Durée de vie résiduelle prévue	4,0 ans	3,0 ans	1,9 ans

À l'exception de Québecor Média, la volatilité prévue est basée sur la volatilité historique du prix des actions sous-jacentes pour une période équivalente à la durée de vie résiduelle prévue des options. Puisque les actions ordinaires de Québecor Média ne sont pas cotées sur un marché boursier, la volatilité prévue découle de la volatilité implicite des actions de Québecor. La durée de vie résiduelle prévue des options octroyées représente la période de temps au cours de laquelle les options attribuées devraient être en circulation. Le taux d'intérêt sans risque sur la durée de vie résiduelle prévue de l'option est fondé sur la courbe de rendement du gouvernement du Canada en vigueur au moment de l'évaluation. Le taux de distribution est fondé sur le taux moyen actuel.

f) Passif lié aux options acquises

Au 31 décembre 2017, la valeur intrinsèque des passifs pour lesquels les options ont été acquises était de 15,9 M\$ (7,3 M\$ au 31 décembre 2016).

g) Charge de rémunération à base d'actions consolidée

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, une charge de rémunération consolidée de 21,0 M\$ liée à tous les régimes de rémunération à base d'actions a été comptabilisée (23,1 M\$ en 2016).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

26. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies	Total
Solde au 31 décembre 2015	(57,6) \$	(53,6) \$	(111,2) \$
Autres éléments du résultat global	(12,2)	17,3	5,1
Solde au 31 décembre 2016	(69,8)	(36,3)	(106,1)
Autres éléments du résultat global	58,3	(2,5)	55,8
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle (note 12)	(0,2)	(0,2)	(0,4)
Solde au 31 décembre 2017	(11,7) \$	(39,0) \$	(50,7) \$

Aucun montant important lié aux instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie n'est prévu être reclassé aux résultats au cours des 12 prochains mois, alors que le solde restant du cumul des autres éléments du résultat global devrait se renverser sur une période de 9 1/4 années.

27. ENGAGEMENTS

La Société loue des locaux et des équipements conformément à des contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services, d'immobilisations et d'actifs incorporels, de droits de diffusion, et à payer des licences et des redevances. Les contrats de location-exploitation comprennent différents termes, clauses d'indexation, options d'achat et droits de renouvellement. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Baux	Autres engagements
2018	47,0 \$	228,2 \$
2019 à 2022	76,6	600,0
2023 et ultérieurement	75,0	543,1

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Société s'établissaient à 63,8 M\$ en 2017 (62,8 M\$ en 2016).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

28. GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut de nombreuses ententes de garantie, y compris ce qui suit :

Contrats de location-exploitation

La Société a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués conformément à des contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la Société met fin aux contrats de location avant la fin de leur terme (ou à la fin de la durée des contrats) et si la juste valeur des actifs à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Société devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. De plus, la Société a fourni des garanties au locataire de certains baux de locaux venant à échéance à différents moments jusqu'en 2020. Si le locataire manque à ses engagements conformément aux ententes, la Société devra compenser le bailleur sous réserve de certaines conditions. Au 31 décembre 2017, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties se chiffrait à 20,5 M\$ et la Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties.

Dispositions d'entreprises et d'actifs

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'un actif, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Société peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé à l'égard de ces éléments.

Sous-traitants et fournisseurs

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des ententes avec des sous-traitants et des fournisseurs. Dans certains cas, la Société s'engage à dédommager ces derniers advenant des poursuites contre eux. Dans d'autres cas, elle s'engage à dédommager des tiers pour des dommages causés par ses sous-traitants et fournisseurs. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé à l'égard de ces indemnisations.

Autres

Une des filiales de la Société a fourni des garanties en tant que franchiseur dans l'éventualité où ses franchisés, dans leurs activités de détail, ne respecteraient pas certains contrats d'achat. En raison de la nature de ces ententes, la Société ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Société n'a pas comptabilisé de montant au bilan consolidé à l'égard de ces garanties.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Société sont établies afin de déterminer et d'analyser les risques auxquels est confrontée la Société, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Société.

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et des quasi-espèces, des débiteurs, des placements à long terme, des dettes bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, des dettes à long terme, des débiteures convertibles et des instruments financiers dérivés. À la suite de son utilisation d'instruments financiers, la Société est exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et aux risques de marché découlant des variations des taux de change et des taux d'intérêt.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et iii) pour fixer la valeur de certains instruments financiers dérivés par l'entremise d'opérations de compensation. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

a) Description des instruments financiers dérivés

i) Contrats de change à terme

Échéance	Taux de conversion moyen en dollars CA contre un dollar US	Valeur nominale de la devise vendue	Valeur nominale de la devise achetée
Vidéotron			
À moins d'un an	1,2936	151,4 \$	117,0 \$US

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

ii) Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt

Élément couvert	Instrument de couverture			
	Période de couverture	Valeur nominale	Taux d'intérêt annuel sur la valeur nominale en dollars CA	Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollars CA contre un dollar US
Québecor Média				
Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2023	2016 à 2023	431,3 \$US	7,27 %	0,9792
Billets de premier rang à 5,750 % échéant en 2023	2012 à 2023	418,7 \$US	6,85 %	0,9759
Prêt à terme « B »	2013 à 2020	335,1 \$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,77 %	1,0346
Vidéotron				
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2014 à 2022	543,1 \$US	6,01 %	0,9983
Billets de premier rang à 5,000 % échéant en 2022	2012 à 2022	256,9 \$US	5,81 %	1,0016
Billets de premier rang à 5,375 % échéant en 2024	2014 à 2024	158,6 \$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,67 %	1,1034
Billets de premier rang à 5,375 % échéant en 2024	2017 à 2024	441,4 \$US	5,62 %	1,1039
Billets de premier rang à 5,125 % échéant en 2027	2017 à 2027	600,0 \$US	4,82 %	1,3407

Certaines ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers

La Société considère la hiérarchie des évaluations à la juste valeur selon la norme IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Cette hiérarchie reflète l'importance des données utilisées pour évaluer ses instruments financiers et se détaille comme suit :

- niveau 1 : les prix (non rajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques ;
- niveau 2 : les données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des dérivés de prix) ; et
- niveau 3 : les données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débentures convertibles est fondée sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation en utilisant les données du niveau 1 et du niveau 2. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des quasi-espèces et des emprunts bancaires classés comme détenus à des fins de transactions et comptabilisés à la juste valeur aux bilans consolidés est établie en utilisant les données du niveau 2.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période (données du niveau 2). La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, fondée sur une combinaison de données de marché observables et non observables (données du niveau 3), à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou la Société. Les instruments financiers dérivés sont classés comme niveau 2.

La juste valeur des options de règlement anticipé comptabilisée comme des dérivés incorporés et des dérivés incorporés liés aux débentures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché du niveau 2, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation et les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

b) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme, des débtures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 31 décembre 2017 et 2016 sont les suivantes :

Actif (passif)	2017		2016	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme^{1,2}	(5 572,1) \$	(5 883,3) \$	(5 700,8) \$	(5 866,6) \$
Débtures convertibles³	(888,5)	(888,5)	(780,0)	(780,0)
Instruments financiers dérivés⁴				
Options de règlement anticipé	–	–	0,4	0,4
Contrats de change à terme ⁵	(4,5)	(4,5)	2,5	2,5
Ententes de swaps de taux d'intérêt	–	–	(0,3)	(0,3)
Ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt ⁵	562,2	562,2	806,5	806,5

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, des dérivés incorporés et des frais de financement.

² La juste valeur de la dette à long terme exclut la juste valeur des options de règlement anticipé présentée séparément dans le tableau.

³ La valeur comptable et la juste valeur des débtures convertibles sont composées du capital initial et de la valeur des caractéristiques de conversion, au prix plafond et au prix plancher, comptabilisés comme dérivés incorporés.

⁴ La juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme éléments de couverture est un actif de 557,7 M\$ au 31 décembre 2017 (808,7 M\$ au 31 décembre 2016).

⁵ La valeur des contrats de change à terme utilisés pour fixer la valeur des positions de couverture existantes est déduite de la valeur des instruments financiers ainsi compensés.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

c) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Société subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par un client ou une autre partie au contrat.

Dans le cours normal de ses activités, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2017, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Société. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. Au 31 décembre 2017, 11,3 % des comptes clients étaient datés de 90 jours et plus (13,0 % au 31 décembre 2016), dont 31,1 % avaient une provision pour créances douteuses (32,5 % au 31 décembre 2016).

Le tableau suivant présente les changements à la provision pour créances douteuses pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016 :

	2017		2016	
Solde au début de l'exercice	28,1	\$	23,0	\$
Charge imputée aux résultats	21,6		36,1	
Utilisation	(28,6)		(31,0)	
Solde à la fin de l'exercice	21,1	\$	28,1	\$

La Société est d'avis que ses gammes de produits et la diversité de sa clientèle servent à réduire son risque de crédit ainsi qu'à se prémunir contre les fluctuations de la demande pour ses gammes de produits. La Société ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

En raison de son utilisation d'instruments financiers dérivés, la Société est exposée au risque d'inexécution par une tierce partie. Lorsque la Société conclue des contrats sur des instruments financiers dérivés, les autres parties au contrat (étrangères ou canadiennes) doivent avoir des cotes de crédit élevées minimales en conformité avec les politiques de gestion du risque de la Société et sont assujetties à une concentration maximale du risque de crédit. Ces cotes de crédit et la concentration maximale sont revues sur une base régulière, mais au minimum, à chaque trimestre.

d) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de rencontrer ses obligations lorsqu'elles viennent à échéance ou que le risque que ces obligations financières soient rencontrées à un coût excessif. La Société gère ce risque au moyen de l'échelonnement des échéances de la dette. La durée moyenne de la dette consolidée de la Société était d'environ 5,9 années au 31 décembre 2017 (6,1 années au 31 décembre 2016).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissements en immobilisations, de fonds de roulement, de paiements d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursements de dettes, de contributions conformément aux régimes de retraite, des rachats d'actions, de dividendes aux actionnaires et de dividendes (ou de distributions) à des participations ne donnant pas le contrôle. La Société a accès aux flux de trésorerie générés par ses filiales par l'entremise de dividendes (ou de distributions) payé(e)s par Québecor Média.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

d) Gestion du risque de liquidité (suite)

Au 31 décembre 2017, les engagements contractuels importants liés aux instruments financiers comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme et sur les débetures convertibles, et sur les obligations liées aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements futurs estimatifs sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations et leurs échéances sont les suivantes :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 ans et plus
Emprunts bancaires	0,8 \$	0,8 \$	– \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	738,7	738,7	–	–	–
Dette à long terme ¹	5 572,1	20,4	648,0	1 051,6	3 852,1
Débetures convertibles ²	886,4	886,4	–	–	–
Paiements d'intérêts ³	1 690,7	250,3	554,3	517,2	368,9
Instruments financiers dérivés ⁴	(552,7)	0,6	(71,0)	(203,0)	(279,3)
Total	8 336,0 \$	1 897,2 \$	1 131,3 \$	1 365,8 \$	3 941,7 \$

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert, les dérivés incorporés et les frais de financement.

² Basé sur la valeur au marché au 31 décembre 2017 d'un nombre d'actions correspondant au résultat de la division du capital impayé par le cours d'une action catégorie B de Québecor à cette date, sous réserve d'un prix plancher de 9,625 \$ et d'un prix plafond de 12,03125 \$. La Société peut aussi racheter les débetures convertibles en émettant le nombre d'actions catégorie B correspondant.

³ Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme et débetures convertibles fondée sur les taux d'intérêt, la couverture de taux d'intérêt et sur la couverture de taux de change au 31 décembre 2017.

⁴ Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change.

e) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises, des taux d'intérêt ou du cours des actions entraînent une variation de la valeur des instruments financiers de la Société. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la Société, autres que les frais d'intérêt sur la dette libellée en dollars US, l'achat de terminaux numériques, d'appareils mobiles et de modems câbles et certaines dépenses en immobilisations, sont reçus ou libellés en dollars CA. Une tranche importante des intérêts, du capital et des primes à verser sur la dette, s'il y a lieu, doit être versée en dollars US. La Société a conclu des opérations de couverture visant le risque de change sur l'encours de ses dettes libellées en dollars US au 31 décembre 2017, pour couvrir son exposition à l'égard de certains achats de terminaux numériques, d'appareils mobiles, de modems câbles et de dépenses en capital. Par conséquent, la sensibilité de la Société à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

e) Risque du marché (suite)

Risque de change (suite)

La sensibilité estimative sur le bénéfice et sur les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 0,10 \$ du taux de change de fin d'exercice du dollar CA pour un dollar US utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers au 31 décembre 2017 était la suivante :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 0,10 \$	1,6 \$	40,4 \$
Diminution de 0,10 \$	(1,6)	(40,4)

La variation de 0,10 \$ du taux moyen de change en 2017 du dollar CA pour un dollar US aurait entraîné une variation de 3,2 M\$ de la valeur des achats non couverts de produits et services et de 5,7 M\$ de la valeur des acquisitions non couvertes d'actifs corporels et incorporels en 2017.

Risque de taux d'intérêt

Certaines facilités de crédit de la Société portent intérêt à des taux variables fondés sur les taux de références suivants : i) taux des acceptations bancaires, ii) LIBOR, iii) taux préférentiel du Canada, et iv) taux préférentiel des États-Unis. Les billets de premier rang émis par la Société portent intérêt à des taux fixes. La Société a conclu des ententes de swaps sur devises et taux d'intérêt afin de gérer les risques de flux de trésorerie. Compte tenu des instruments de couverture, la dette à long terme au 31 décembre 2017 comprenait une portion de 84,7 % de dette à taux fixe (83,2 % en 2016) et une portion de 15,3 % de dette à taux variable (16,8 % en 2016).

La sensibilité estimative sur les paiements d'intérêts d'une variation de 100 points de base du taux de fin d'exercice des acceptations bancaires canadiennes au 31 décembre 2017 était de 7,7 M\$.

La sensibilité estimative sur le bénéfice et les autres éléments du résultat global, avant les impôts sur le bénéfice, d'une variation de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers, autres que les débiteures convertibles (note 22), au 31 décembre 2017, selon le modèle d'évaluation de la Société, se présentait comme suit :

Augmentation (diminution)	Bénéfice	Autres éléments du résultat global
Augmentation de 100 points de base	(1,4) \$	(21,2) \$
Diminution de 100 points de base	1,4	21,2

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

29. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

f) Gestion du capital

L'objectif principal de la Société dans la gestion du capital est de maintenir un niveau de capital optimal afin de répondre aux besoins de ses nombreuses entreprises, y compris les occasions de croissance.

Dans la gestion de sa structure du capital, la Société tient compte des caractéristiques des actifs de ses filiales et des besoins de fonds prévus en optimisant leurs capacités d'emprunts individuelles de la manière la plus efficiente de façon à obtenir le coût de financement le plus bas. La gestion de la structure du capital comprend l'émission et le remboursement de dettes et de débetures convertibles, l'émission et le rachat d'actions, l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation et les montants de distributions aux actionnaires. La Société n'a pas modifié de façon importante la gestion de sa structure du capital depuis la fin du dernier exercice financier.

La structure du capital de la Société est constituée de capitaux propres, des emprunts bancaires, de la dette à long terme, des débetures convertibles, des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles, des instruments financiers dérivés et des espèces et quasi-espèces. Aux 31 décembre 2017 et 2016, la structure du capital se présentait comme suit :

	2017	2016
Emprunts bancaires	0,8 \$	18,9 \$
Dette à long terme	5 536,6	5 668,7
Dérivés incorporés liés aux débetures convertibles	442,2	290,0
Débetures convertibles	450,0	500,0
Instruments financiers dérivés	(557,7)	(808,7)
Espèces et quasi-espèces	(864,9)	(22,3)
Passif net	5 007,0	5 646,6
Capitaux propres	1 206,1 \$	847,2 \$

La Société n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions conformément aux modalités de ses contrats d'emprunts liées, entre autres, aux investissements permis, des transactions intersociétés, de la déclaration et du paiement de dividendes ou d'autres distributions.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

30. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration et les principaux membres de la haute direction de la Société et de ses filiales importantes. Leur rémunération se détaille comme suit :

	2017		2016	
Salaires et avantages à court terme	9,7	\$	10,1	\$
Rémunération à base d'actions	10,0		15,1	
Autres avantages à long terme	10,1		2,0	
	29,8	\$	27,2	\$

Transactions liées aux activités d'exploitation

La Société a effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 2,8 M\$ en 2017 (3,0 M\$ en 2016). Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Société maintient divers régimes de retraite à rente uniforme, divers régimes de fin de carrière avec des clauses d'indexation allant jusqu'à 2 %, ainsi que des régimes à cotisations définies. La Société offre aussi à ses employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite. Les régimes de retraite de la Société sont enregistrés auprès d'une autorité réglementaire provinciale ou fédérale.

La politique de financement de la Société est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations et pour répondre aux exigences de la réglementation en vigueur et aux dispositions qui régissent le financement des régimes. Ces dispositions prévoient, entre autres, le paiement futur de cotisations d'équilibre lorsque le degré de financement des régimes de retraite est insuffisant tel que défini par les lois provinciales et fédérales applicables. Les cotisations sont déterminées par une évaluation actuarielle effectuée par une société indépendante au moins à tous les trois ans ou annuellement, selon les lois applicables en vigueur et en fonction des dispositions des régimes.

De par leur conception, les régimes à prestations définies exposent la Société à certains risques particuliers tels que le rendement sur les placements, les modifications du taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation, la longévité des participants dans le régime et l'inflation future. L'administration des régimes relève des comités de retraite, composés de participants aux régimes, de membre de la direction de la Société et de membres indépendants, ou de la Société selon les dispositions des régimes. Selon les règles de gouvernance de la Société, l'approbation et la surveillance des politiques et la gestion des risques liés aux régimes à prestations définies relèvent à différents niveaux de la responsabilité des comités de retraite, de la haute direction de la Société et du comité d'audit. La gestion des risques liés aux régimes de retraite est également réalisée sous la gouverne de ces mêmes comités à divers niveaux. La garde des valeurs et la gestion des transactions sur les titres sont confiées à des fiduciaires dans le cadre d'un mandat donné par les comités de retraite ou la Société, selon le cas. Les politiques comprennent notamment celles sur les objectifs d'investissement, les stratégies d'atténuation des risques et le mandat d'engager des gestionnaires de fonds d'investissement et de surveiller leurs travaux et performance. Les régimes à prestations définies font l'objet d'un suivi sur une base continue afin de surveiller les politiques de financement et de placement, la situation financière des régimes et le financement requis par la Société.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le tableau suivant fait le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016 :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
Variation des obligations liées aux régimes				
Obligations liées aux régimes au début de l'exercice	1 287,2 \$	1 232,8 \$	73,4 \$	69,2 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	33,9	34,9	1,9	1,8
Frais d'intérêt	50,3	49,7	2,9	2,8
Cotisations des participants	11,5	11,9	–	–
Perte (gain) actuariel(le) résultant de (des) :				
Hypothèses financières	82,6	20,8	5,4	1,4
Hypothèses démographiques	(8,6)	–	–	–
L'expérience des participants	4,6	(0,4)	(21,2)	–
Prestations et règlements payés	(73,6)	(63,1)	(1,9)	(1,8)
Transfert de régime	(55,4)	–	–	–
Autres	0,4	0,6	–	–
Obligations liées aux régimes à la fin de l'exercice	1 332,9 \$	1 287,2 \$	60,5 \$	73,4 \$

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
Variation de l'actif des régimes				
Juste valeur de l'actif des régimes au début de l'exercice	1 244,4 \$	1 164,8 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur l'actif des régimes	106,5	98,0	–	–
Cotisations de l'employeur	36,4	35,1	1,9	1,8
Cotisations des participants	11,5	11,9	–	–
Frais d'administration	(2,5)	(2,3)	–	–
Prestations et règlements payés	(73,6)	(63,1)	(1,9)	(1,8)
Transfert de régime	(55,4)	–	–	–
Juste valeur de l'actif des régimes à la fin de l'exercice	1 267,3 \$	1 244,4 \$	– \$	– \$

Au 31 décembre 2017, la durée moyenne pondérée de l'obligation liée aux régimes était de 16,5 années (16,2 années en 2016). La Société prévoit des paiements au titre des prestations de 69,6 M\$ en 2018.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

La stratégie d'investissement pour les actifs des régimes tient compte d'un nombre de facteurs, y compris l'horizon temporel des obligations liées aux régimes de retraite et du risque d'investissement. Pour chaque régime, une fourchette d'affectations par catégorie d'actif est développée dans laquelle une combinaison de titres de capitaux propres et de titres de créances est utilisée pour optimiser le profil risque-rendement de l'actif des régimes et pour atténuer le décalage actif-passif.

Les actifs du régime sont constitués de :

	2017		2016
Titres de capitaux propres :			
Canadiens	23,6	%	23,6 %
Étrangers	32,3		31,9
Titres de créance	40,8		41,2
Autres	3,3		3,3
	100,0	%	100,0 %

La juste valeur des actifs du régime est principalement basée sur des prix cotés sur un marché actif.

Pour les régimes capitalisés comportant un actif net au titre des prestations définies, la Société détermine si des réductions potentielles dans les contributions futures sont permises par la réglementation applicable et par les conventions collectives. Lorsqu'un actif au titre des prestations définies est créé, il ne peut dépasser l'avantage futur économique que la Société peut s'attendre à tirer de cet actif. L'avantage futur économique représente la valeur des congés de cotisations futurs et des frais payables de la caisse de retraite. Il ne reflète pas les gains qui pourraient être générés dans le futur pouvant permettre des congés de cotisations à la Société. Lorsqu'il existe une exigence minimale de capitalisation, ceci peut limiter davantage le montant comptabilisé au bilan. L'exigence minimale de capitalisation représente la valeur actuelle des cotisations d'équilibre basées sur les plus récentes évaluations actuarielles de financement déposées.

Le rapprochement de l'état de la capitalisation au montant net comptabilisé dans les bilans consolidés est le suivant :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
Obligations liées aux régimes	(1 332,9) \$	(1 287,2) \$	(60,5) \$	(73,4) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	1 267,3	1 244,4	–	–
Déficit des régimes	(65,6)	(42,8)	(60,5)	(73,4)
Plafonnement de l'actif et obligation minimale de financement	(20,4)	(19,8)	–	–
Montant net comptabilisé¹	(86,0) \$	(62,6) \$	(60,5) \$	(73,4) \$

¹ Le montant net comptabilisé pour 2017 comprend un actif de 2,9 M\$ inclus dans « Autres actifs » (note 18) (8,9 M\$ en 2016) et un passif de 149,4 M\$ inclus dans « Autres passifs » (note 23) (144,9 M\$ en 2016).

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les composantes des réévaluations sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
(Perte) gain actuariel(le) sur les obligations liées aux régimes	(78,6) \$	(20,4) \$	15,8 \$	(1,4) \$
Rendement réel sur les actifs des régimes, moins les revenus d'intérêt anticipés dans le calcul du passif net au titre des prestations définies	59,1	51,8	–	–
Plafonnement de l'actif et obligation minimale de financement	(0,1)	2,8	–	–
(Perte) gain sur réévaluation comptabilisé(e) dans le résultat global	(19,6) \$	34,2 \$	15,8 \$	(1,4) \$

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
Coûts liés au personnel :				
Coût des prestations au titre des services rendus	33,9 \$	34,9 \$	1,9 \$	1,8 \$
Frais d'administration et autres	3,0	3,0	–	–
Intérêts sur le passif net au titre des prestations définies	3,4	4,4	2,9	2,8
Coût net des prestations	40,3 \$	42,3 \$	4,8 \$	4,6 \$

Le coût relatif aux régimes de retraite à cotisations définies pour les exercices 2017 et 2016 se chiffrait à 16,8 M\$.

Les cotisations de l'employeur prévues aux régimes de retraite à prestations définies et aux avantages complémentaires à la retraite de la Société seront de 38,6 M\$ en 2018, fondé sur le plus récent rapport financier actuariel déposé (des contributions de 38,3 M\$ ont été payées en 2017).

Hypothèses

La Société formule son hypothèse pour le taux d'actualisation qui est utilisé pour déterminer le coût annuel des prestations et le coût des intérêts en se fondant sur un index des rendements des obligations de sociétés de première catégorie et une analyse de la courbe de rendement correspondante à la date d'évaluation des régimes.

QUÉBECOR INC.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2017 et 2016

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

31. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Hypothèses (suite)

Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations liées aux régimes de la Société et le coût des prestations périodiques aux 31 décembre 2017 et 2016 sont les suivantes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2017	2016	2017	2016
Obligations liées aux régimes				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	3,50 %	3,90 %	3,50 %	3,90 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00
Coût des prestations périodiques				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	3,90 %	4,00 %	3,90 %	4,00 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,00	3,00	3,00	3,00

L'âge de retraite moyen supposé des participants aux régimes utilisé était de 62 ans en 2017 et en 2016.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite constitués était de 6,50 % à la fin de 2017. Selon les prévisions, le coût devrait diminuer graduellement au cours des 10 prochaines années pour s'établir à 4,5 % et demeurer à ce niveau par la suite.

Analyses de sensibilité

Au 31 décembre 2017, une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation aurait diminué l'obligation liée aux prestations de retraite de 22,0 M\$ et l'obligation liée aux avantages complémentaires à la retraite de 1,2 M\$. Il existe des limites à l'analyse de sensibilité décrite ci-dessus puisqu'elle tient compte uniquement des impacts d'une augmentation de 10 points de base du taux d'actualisation sans modification des autres hypothèses. Aucune analyse de sensibilité n'a été effectuée sur les autres hypothèses étant donné que des changements similaires à ces hypothèses n'auraient pas un impact significatif sur les états financiers consolidés.